

La révolution victorieuse

LE PRESIDENT NORD-ALEXIS A ETE DEPOSE HIER ET S'EST REFUGIE A BORD DU VAISSEAU DE GUERRE FRANÇAIS LE "DUGUAY-TROUIN"

Le général Légitime est proclamé président de la République, mais on craint que les différentes factions ne viennent bientôt aux mains

Port-au-Prince, 2. — Le président Nord-Alexis a été déposé et Port-au-Prince est aux mains des révolutionnaires. Le président déposé est maintenant en sûreté à bord du navire-école français le "Duguay-Trouin". Le général Antoine Simon, chef des insurgés, marche sur la capitale à la tête d'une armée de cinq mille hommes, et le général Légitime a été proclamé président.

Le président Alexis a cédé, à la dernière minute, aux instances de son entourage et a décidé de se réfugier à bord du navire de guerre français. A cinq heures un salut de vingt-et-un coups de canon a annoncé son départ du palais. Des milliers de personnes s'étaient réunies aux abords du palais et menaçaient de démolir les murs pour en chasser le président et ses partisans qui lui étaient restés. A mesure que les heures passaient, la foule devenait furieuse, criant à Alexis de quitter le pays. Hommes et femmes, fous de rage, envahissaient les mairies, sur la tête du vieillard qui avait été déposé de la présidence de la République, mais qui avait annoncé avec énergie sa détermination de lutter jusqu'au bout.

La situation devint si sérieuse que le ministre de France, M. Carteron, et d'autres représentants étrangers, accompagnés des membres d'un comité spécial, pénétrèrent de force auprès du président, qui consentit finalement à se retirer. Des heures l'acclamèrent quand il sortit du palais et prit place dans la voiture qui l'attendait. M. Carteron, portant un drapeau tricolore, prit place à ses côtés, et le ministre étendit le drapeau de la France sur les épaules du président déposé, pour le protéger. Une foule énorme d'hommes et de femmes s'était réunie sur le quai, et l'arrivée de la voiture présidentielle, escortée par un bataillon d'infanterie et un escadron de cavalerie, sous le commandement du général Hippolyte, fut le signal d'un tumulte indescriptible. Tout le long de la route, la foule qui remplissait les rues criait, insultait et maudissait le président tombé du pouvoir, mais quand la voiture arriva au quai d'embarquement, la foule perdit toute contrainte. La scène fut à la fois tragique et honteuse. Des femmes furieuses franchirent le cordon formé par les troupes et lancèrent les insultes les plus grossières à la face du président, qui essayait bravement de rester calme.

La responsabilité ministérielle

LE DEBAT COMMENCE, HIER, AU REICHSTAG, NE PRODUIRA PROBABLEMENT PAS LE RESULTAT DESIRE, A CAUSE DE LA JALOUSIE QUI EXISTE ENTRE LES DIFFERENTS PARTIS

Berlin, 2. — Le débat constitutionnel qui a eu lieu aujourd'hui au Reichstag a été remarquable par l'opinion unanime exprimée par tous les partis libéraux, appuyés par les partis du centre, qu'il est désirable de changer la constitution de façon à rendre les ministres responsables au pays. Les résolutions présentées diffèrent cependant beaucoup dans leur phraséologie, et à cause de la jalousie qui existe entre les partis, il ne semble pas probable qu'on puisse en arriver à une entente au sujet d'une formule finale. Le plan actuel est de renvoyer les cinq résolutions présentées à ce sujet devant une commission spéciale, car des décisions devant être prises après que les orateurs auront débattu la question pendant encore trois jours. Cet arrangement va faire remettre la rédaction de la proposition finale jusqu'après la vacance

PAS DE REDUCTION

Les représentants des employés de manufactures de coton de la Nouvelle-Angleterre protestent contre toute diminution de salaire.

Washington, 2. — "Laissez-nous tranquilles", voilà comment se peuvent résumer les dispositions des employés de manufactures de coton, qui ont manifesté en masse devant la commission des "voies et moyens" au sujet de la révision du tarif.

Les principales filatures du Massachusetts, Rhode Island, et du New-Hampshire étaient représentées par leurs trésoriers et des agents, avant à leur tête, T. C. Dumaine de la Amiskog manufacturing co.

Le commerce du coton augmente considérablement. Le coton en 1907, se vendait 12 cents contre 9 cents, il y a quelques années, tandis que la nouvelle augmentation de salaire, en comptant avec la diminution survenue pendant

la crise est de 15 à 20 pour cent. Les employés de manufactures protestent énergiquement contre toute diminution de salaire. Le comité a entendu plusieurs discours.

Quelques planteurs de coton des Sea Islands, sous la conduite de F. Clark, représentant, ont été entendus par la commission. Le représentant Giggis de Georgie leur a demandé malicieusement pourquoi ils plaident du coton, si cela leur réussissait si mal, qu'ils croyaient devoir se plaindre du taux des douanes.

DESASTREUX INCENDIE

Seranto, Pe., 2. — Un incendie désastreux s'est déclaré ce soir à Dickson City, petite ville de la banlieue. Le magasin de Anthony Shapiro a été détruit. La famille, qui demeurait au-dessus, n'a pas eu le temps de s'échapper et cinq personnes ont péri. Les victimes sont Mme Shapiro et deux de ses enfants ainsi que son père. M. Shapiro et deux autres enfants ont pu s'échapper en sautant d'une fenêtre du deuxième étage.

LES ANNUITES AUX VIEILLARDS

ON COMMENCE A PAYER LES PRIMES D'ASSURANCES DE LA PENSION DU VIEIL AGE.

(Dépêche spéciale)
Ottawa, 2. — Le gouvernement canadien est actuellement prêt à commencer les paiements des primes annuelles des pensions pour la vieillesse. L'ordre final passé en conseil, approuvant les taux des primes a été adopté et toute la littérature énumérant les avantages du système comme garantie contre l'indigence des vieillards et détaillant les principaux placements de l'assurance, a été envoyée aux maîtres de postes, pour la distribution dans leur district. Les applications pour toucher les primes annuelles, seront reçues à Ottawa, par l'officier en charge du département, M. S. T. Bastien, qui les acquittera promptement. Un groupe de conférenciers, expliqueront dans tous les districts du Canada, le nouveau système d'assurance, pour le rendre populaire, durant le cours de l'hiver.

Le Dr Sampson de Windsor, Ont., est chargé de la direction de ces conférences publiques et commencera dans quelques jours ses assemblées dans la province d'Ontario.

LE LIBRE-ECHANGE

LORD STRATHCONA CROIT QUE LE CANADA NE L'ETABLIRA PAS AVEC LES ETATS-UNIS SANS L'AVOIR AUSSI AVEC LA MERE-PATRIE.

Londres, 2. — Le banquet du Canada Club a eu lieu ce soir à l'hôtel Ritz, sous la présidence de Sir Charles Rivers Wilson. Au nombre des invités étaient le duc d'Argyll, lord Strathcona, M. J. Henniker Heaton, Sir F. W. Borden, ministre de la Milice et de la défense du Canada, et l'honorable Rodolphe Lemieux, ministre des Postes du Canada.

Lord Strathcona a parlé de la suggestion du libre échange avec le Canada, faite par James J. Hill, à la Chambre de Commerce de New-York. Il dit que les Canadiens ne sont pas encore des citoyens des Etats-Unis, et il ne croit pas qu'ils recevraient favorablement de telles propositions. Tout en espérant que la mère-patrie étudiera la question avec soin, lord Strathcona dit qu'il a confiance que le Canada n'aura jamais le libre échange avec les Etats-Unis à moins d'avoir aussi le libre échange avec la mère-patrie.

M. Sydney Buxton, le directeur-général des Postes de la Grande-Bretagne, au cours de son discours, a fait allusion à la question des tarifs de câbles. Il est en faveur d'une réduction pratique de ces tarifs, mais croit que tout projet, pour être acceptable, doit être établi sur une base d'affaires.

CONVENTION POSTALE

A compter du 1er janvier, les lettres échangées directement entre les Etats-Unis et l'Allemagne ne paieront que deux sous, au lieu de cinq.

Berlin, 2. — Les Etats-Unis et l'Allemagne ont conclu une convention réduisant à deux sous le port des lettres entre les deux pays.

Washington, 2. — Conformément à un avis officiel donné aujourd'hui au département des postes, la nouvelle entente postale entre les Etats-Unis et l'Allemagne stipule qu'après le 1er janvier 1909 les lettres à destination d'Allemagne payant le taux réduit de deux sous ne seront envoyées que par les steamers partant de New-York pour les ports allemands. Les lettres envoyées par voie de la Grande-Bretagne ou de la France devront payer le taux de l'union postale de cinq sous pour la première once et de trois sous pour chaque once additionnelle.

Berlin, 2. — Les chambres de commerce ont évidemment forcé la main au gouvernement. Elles ont déclaré qu'elles étaient placées dans une position très inférieure à celle de leurs concurrents anglais faisant affaires avec l'Amérique. Le ministère des postes hésitait à effectuer la réduction demandée, à cause du déficit dans le budget qui exigerait la plus grande économie et oblige à trouver de nouvelles sources de revenu mais le cabinet a considéré que les avantages qui découleraient du nouvel arrangement contrebalanceraient le maintien du revenu.

L'INONDATION A PINE BLUFF

Une partie de la berge s'est effondrée dans la rivière, en arrière de l'hôtel Jefferson et du palais de justice.

Pine Bluff, (Arkansas), 2. — La rivière Arkansas a atteint aujourd'hui le niveau de vingt-cinq pieds et continue à monter rapidement. Des grands morceaux de la berge de la rivière, en arrière de l'hôtel Jefferson et du palais de justice, ont commencé à s'effondrer ce matin. L'annexe du palais de justice a été abandonnée par les fonctionnaires, qui considèrent l'édifice dangereux.

Pu Yi devient Hsouan-Tung

ON A INTERROMPU, HIER, LE DEUIL DE LA COUR POUR PERMETTRE L'INTRONISATION DU JEUNE EMPEREUR DE CHINE

La cérémonie, très intéressante, a été suivie d'un décret d'amnistie, pour célébrer le grand événement

Pekin, 2. — Le grand deuil qui a été observé strictement en cette ville depuis la mort de l'empereur Kouang-Son et de l'impératrice douairière de Chine, survenue il y a deux semaines, a été suspendu ce matin juste assez longtemps pour permettre au jeune empereur Pu Yi, qui devient souverain de l'empire sous le nom de Hsouan-Tung, de monter sur le trône de Chine.

La cérémonie n'a duré qu'une demi-heure et a été célébrée par les fonctionnaires du rang le plus élevé, bien qu'un certain nombre de coolies appartenant aux classes les plus humbles de l'empire aient été mandés au palais pour agir en qualité de témoins. A l'issue de la cérémonie on a promulgué un décret proclamant l'accession au trône. Le décret contenait aussi une proclamation d'amnistie.

La cérémonie d'accession au trône a été très intéressante. Elle a été différente de tout ce qu'on a jamais vu dans le monde oriental dans des circonstances semblables. Elle comprenait des réverences devant les tablettes de l'empereur et de l'impératrice défunts et une prostration devant le jeune empereur, le fils, âgé de trois ans, du prince Chun qui est officiellement monté aujourd'hui sur le trône.

Le programme de la cérémonie a été préparé hier au palais. Il a été ordonné de préparer de la musique pour la circonstance, mais de ne pas jouer une seule note, à cause du deuil de la cour. Les troupes commencent à quatre heures ce matin, à entrer au palais par la porte de l'est. Elle n'eurent pas plus tôt pris leurs positions à l'intérieur, que les hauts fonctionnaires commencèrent à arriver. L'importance de la cérémonie était indiquée par le nombre des voitures stationnées à l'extérieur du palais. A dix heures au moins trois cents carrosses et un nombre considérable de chaises à porteurs attendaient la fin de la cérémonie.

Les princes de la famille impériale et les hauts fonctionnaires se sont d'abord inclinés devant les tablettes élevées à la mémoire de Leurs Majestés défuntes, puis devant Pu Yi. Celui-ci offrit ensuite un sacrifice devant les tablettes, puis on lui enleva ses vêtements de deuil et on le revêtit d'un manteau sur lequel était brodé le dragon impérial. Ainsi vêtu, l'empereur monta sur le trône, au milieu du tapage assourdissant des tambours, des cloches et des pétards. Rendu au trône, il s'inclina devant sa belle-mère, l'impératrice douairière Yichonala. Il reçut ensuite les réverences de tous les princes et fonctionnaires présents. Cette cérémonie terminée, il descendit du trône, et on lui remit ses vêtements de deuil.

Les fonctionnaires commencèrent à quitter le palais à onze heures et demie.

Toute la journée d'hier, des sacrifices ont été offerts à Leurs Majestés défuntes par les plus hauts dignitaires de l'empire, dans les cinq temples les plus importants de Pékin : le temple du ciel, le temple des ancêtres, le temple de la terre, le temple de l'agriculture et le temple de Confucius.

L'édit annonçant l'accession de Pu Yi au trône et accordant une amnistie fut porté en grande pompe à la salle du trône, escorté par tous les membres du grand conseil. On le revêtit du grand sceau rouge. Cette cérémonie terminée, il fut porté hors de la Ville Défendue, au Bureau des Droits, où il fut promulgué.

L'affaire Castellane-Sagan

C'ETAIT HIER LE TOUR DE LA DEFENSE, ET LE COMTE BONI A DECIDEMENT PASSE UN MAUVAIS QUART D'HEURE

L'avocat de la princesse a exposé les raisons pour lesquelles les enfants de sa cliente ne doivent pas être confiés à la famille de leur père.

Paris, 2. — Le procès intenté par le comte Boni de Castellane à la princesse de Sagan, son ancienne femme, pour obtenir la garde de ses trois enfants, s'est continué aujourd'hui. A l'ouverture de la cause, la semaine dernière, l'avocat du comte a déclaré que l'atmosphère morale de la maison du prince de Sagan était nuisible aux enfants et que ceux-ci devraient en conséquence être confiés à la garde de la marquise de Castellane, la mère du comte.

Il y avait aujourd'hui plus de spectateurs que la semaine dernière quand maître Clémenceau a présenté la cause de la princesse. Il a insisté sur le fait que les tribunaux français ont toujours décidé qu'un second mariage n'affecte pas les droits des parents sur leurs enfants. Il a ensuite résumé comme suit les prétentions de la princesse :

Le comte a formellement déclaré qu'il retirerait son action si la princesse se séparait de son mari. Les faits qui ont amené la présente cause, et même s'ils étaient établis ils ne sauraient concerner l'éducation des enfants. De plus, ces allégations sont niées par la princesse. Le comte a été inspiré moins par sa sollicitude pour ses enfants que par sa haine personnelle et des considérations financières. La princesse, depuis son mariage avec son mari actuel, a rempli à tous les points de vue ses devoirs envers ses enfants.

Elle n'a pas cherché à leur enlever leur affection pour leur père. Le comte, d'autre part, a commis la faute impardonnable de créer le présent scandale au détriment des enfants. Maître Clémenceau demande en conséquence que le tribunal, prenant en considération la déclaration expresse de la princesse qu'elle ne s'est jamais opposée, et ne s'opposera jamais à l'avenir, à l'exercice des droits légaux du comte sur l'éducation de ses enfants, pourvu seulement qu'il n'empoisonne pas leurs esprits, renvoie la poursuite.

L'avocat de la princesse a tenu le comte sur le gril quand il est arrivé à raconter la manière extravagante dont il a dissipé la fortune de sa femme, dépensant à raison de \$1,000,000 par an pendant onze ans. "Tant que l'argent lui est venu, dit Maître Clémenceau, le comte a considéré sa femme comme il faut" et honorable.

Lorsque la princesse obtint le divorce, les dettes du ménage se montaient à \$3,400,000, outre les \$95,000 donnés au marquis et à la marquise de Castellane. "Et voilà l'homme," s'écria Maître Clémenceau, qui veut que ses enfants soient élevés comme des Castellane."

Poursuivant, Maître Clémenceau révéla les conditions exactes de régle-

'BREGENT'

La Maison la Mieux Equipée pour
Patins, Chaussures à Patins de Hockey



Chaussures à patins en vrai veau huilé, extra fortes, talons renforcés avec rivets, intérieur doublé en flanelle duvet, étant des plus chaudes. Cette chaussure se vend ailleurs \$2.50. Notre prix, grandeur pour hommes et dames... \$1.89. Grandeur pour garçon... \$1.69.

PATINS
Notre assortiment de Patins comprend toutes les lignes connues.

PATINS DE COURSES
Dunne nickelés, \$4.50 la paire. "Coles" \$5.50 la paire. Norvégien nickelés, \$4.50.

PATINS DE HOCKEY
"Lunne" nickelés, \$5.00. "Lunne" Damascus, \$6.00. Automobile, \$3.00, \$4.00, \$5.00. Dominion, \$2.25. Star Hockey, \$2.00. Patins nickelés à \$1.00 et \$1.25.

BATONS DE HOCKEY
Batons "Art Ross", \$8.00 la doz. Batons "Spaldings", \$4.50 la doz. Batons "Spaldings" Pratiques, \$3.50 la doz.

Gratuit Nous Posons Gratuite les Patins sur Chaussures. Aiguillage de Patins faite par nos Experts.

A. E. BREGENT,
Demandez notre Catalogue. 192 Ste-Catherine Est
207-1-Py.

MOTEURS A GAZ ET A CAZOLINE DE PREMIERE CLASSE

Le "FOOS", moteur à gazoline avec tous ses accessoires spéciaux, est positivement le moteur le plus simple, le plus sûr et le plus économique qui existe. Renseignements complets et catalogues sont fournis sur demande.

WILLIAMS & WILSON, 320 rue St-Jacques, Montréal.
201-mar-jeu-sam-n.

Buvez le Scotch Whisky de Robertson

"J. R." D.
LE MEILLEUR "NIGHT CAP"
JOHN ROBERTSON & SON, Ltée., Dundee, Ecosse.
310 NOTRE-DAME OUEST
183-mar-jeu-sam-n-P.

18 Piastres Par Semaine

VOUS POUVEZ ECONOMISER CE MONTANT EN EMPLOYANT LE
MALAXEUR A BETON RANSOME

Nous vous expliquerons comment économiser ce montant. Venez-nous voir. Nous vendons des Malaxeurs avec et sans pouvoir. De toutes les capacités. Sur engraisement ou "trucks".
F. H. Hopkins & Co., Successeurs de JAS. COOPER
Tel. Main 3420-3421
New Imperial Bank Bldg.
p-7-J-N

Compagnie généreuse

LA STANDARD OIL A PRETE \$7,500,000 A UN DE SES CONCURRENTS POUR LUI PERMETTRE DE CONTINUER SES AFFAIRES

M. John D. Archbold explique la liquidation du trust du pétrole de 1892 à 1899

LES ELECTIONS ANGLAISES

Chelmsford (Angleterre) 2. — Les libéraux ont essuyé une défaite dans une élection partielle tenue ici, aujourd'hui pour le choix d'un député à la Chambre des Communes. Le capitaine Prettyman, conservateur, dans une des divisions de Middlesex, a défait A. H. Dence, le candidat libéral.

Un soulèvement serait imminent
Vancouver, C.B. 2. — Le "Vancouver World" publie aujourd'hui une information sensationnelle. Deux contremaîtres anglais auraient entendu des ouvriers, hindous, parler d'une prochaine révolte aux Indes. Ce mouvement se produirait en avril prochain à Amritsar. Des armes, de provenance japonaise, seraient expédiées aux Indes en contrebande. On manquerait d'artillerie.

(Dépêche spéciale)
Vancouver, C.B. 2. — Le "Vancouver World" publie aujourd'hui une information sensationnelle. Deux contremaîtres anglais auraient entendu des ouvriers, hindous, parler d'une prochaine révolte aux Indes. Ce mouvement se produirait en avril prochain à Amritsar. Des armes, de provenance japonaise, seraient expédiées aux Indes en contrebande. On manquerait d'artillerie.

M. Archbold a fait voir à l'évidence, La Standard Oil Company du New-Jersey avait été choisie comme la compagnie détenant les actions parce que les lois du New Jersey étaient raisonnables dans leur traitement des corporations. Tous les

porteurs de certificats du trust, après avoir reçu leurs parts dans les compagnies auxiliaires, les versèrent dans la compagnie du New Jersey et reçurent un montant correspondant d'actions. La Standard Oil Company du New Jersey est la combinaison que le gouvernement cherche à dissoudre.

M. Kellogg, l'avocat du gouvernement, a réussi aujourd'hui à jeter de la lumière sur les prêts faits à T. M. Barnsdale, de Pittsburg, un producteur indépendant de pétrole. M. Archbold a déclaré que des prêts au total de \$7,500,000 ont été faits à M. Barnsdale afin de lui permettre de continuer ses opérations dans différentes parties du pays. Une partie du contrat était que tout le pétrole créé produit par M. Barnsdale devait être transporté dans les conduites de la Standard.

Au cours de la journée M. Archbold a déclaré que l'ancien congressman, Joseph G. Sibley, de la Pennsylvanie, faisait partie de la Galena-Signal Oil Company, une compagnie auxiliaire de la Standard. C'est à M. Sibley que M. Archbold a adressé un grand nombre de ses lettres qui ont été rendues publiques durant la dernière campagne présidentielle.

VENT OUEST



Blanc et Bleu

TEMPERATURE

Toronto, 3. — Probabilités pour aujourd'hui : Beau et froid. Vent d'ouest.

Beau et froid. Vent d'ouest.

Lacs et Baie Georgienne : Vent de sud-ouest, modéré à fort. Beau et froid.

Toronto, 2. — La perturbation est maintenant au-dessus de Terre-Neuve et il y a eu des bourrasques dans le Golfe St-Laurent et les Provinces Maritimes. Il est probable qu'une vague de neige locale dans les provinces d'Ontario et de Québec. Le temps est froid dans tout le Dominion.

ECHOS

SIR CHARLES H. TUPPER ET LE PARTI CONSERVATEUR

Sir Charles Hibbert, Lady Tupper et Mesdemoiselles Tupper sont arrivés à Montréal, hier matin, et sont descendus au Windsor.

Sir Charles doit s'embarquer pour l'Angleterre, où il ira consulter son père, dit-on, au sujet des demandes qu'on lui aurait faites, au sein du parti conservateur, de rentrer dans la politique.

Le nom de Sir Charles Hibbert Tupper avait été mentionné avant l'élection du 26 octobre, comme chef conservateur en cas de l'insuccès de M. Borden.

On ajoute que M. Borden, d'ailleurs, serait prêt à se retirer, après sa double défaite, en 1900 et en 1904.

Naturellement, la nomination de Sir Charles Hibbert aurait pour effet très probable, la réélection dans l'ombre de l'hon. Geo. E. Foster, plus impopulaire que jamais. Et ce sera peut-être une des raisons qui militent en faveur du choix en question.

UNE PLAISANTE RUMEUR

Comme point culminant d'une avalanche de contestations d'élections par les conservateurs, qu'elle donne comme "probables", la "Gazette" annonce plaisamment qu'on demanderait à Ottawa la déqualification de Sir Wilfrid Laurier.

Excusez du peu! Le jour où il pourrait être sérieusement question de la déqualification du premier ministre, il ne resterait plus un seul conservateur à son siège à Ottawa.

LA PREFERENCE INTELLECTUELLE

Une dépêche de Londres nous apprend qu'à l'assemblée annuelle de la "British Empire League", à Westminster, on a adopté une résolution exprimant la satisfaction des membres à l'endroit de la réduction des taux postaux, pour les journaux et magazines, entre le Canada et le Royaume-Uni.

L'HON. M. TEMPLEMAN

La presse d'Ottawa justifie la dépêche de notre correspondant, au sujet de la supposée démission de l'hon. M. Templeman.

La démission du ministre du Revenu de l'Intérieur à Victoria, et le sentiment anti-libéral de sa province, ont placé l'hon. M. Templeman dans une situation difficile; et étant le premier à le reconnaître, l'hon. ministre s'en est remis à la disposition du premier ministre.

Mais la question de sa retraite n'est que sous discussion; et il est fort possible, comme nous le disions alors, que l'hon. M. Templeman garde son portefeuille.

UN ELOGE DE M. CHARLES MARCIL

Le "London Advertiser" écrit: "C'est toujours un régal d'écouter des orateurs canadiens-français comme M. Charles Marcil. Ils parlent un bien meilleur anglais qu'un grand nombre de soi-disants orateurs qui ne peuvent s'exprimer en cette langue".

Nous publions ailleurs une dépêche de London, où l'on trouve un résumé du discours prononcé par M. Marcil, en cette ville, au banquet de la Saint-André, et auquel le confrère fait allusion.

Edmond Hardy

38 NOTRE-DAME OUEST

Près Église Notre-Dame

MUSIQUE ET INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Réparations de tous genres

FOURNISSEUR DES MAÎTRES D'ÉDUCATION

Seul agent pour C. Mahillon & Co., Les rétros Thibouville, Lammy & Co., Paris, etc.

aux commandes par la poste. 21-u.

LA SITUATION AU NOUVEAU-BRUNSWICK

L'élection de MM. Burchill et Upham, libéraux, au Nouveau-Brunswick, aux élections partielles à la législature, continue à exciter les commentaires de la presse.

La députation du Nouveau-Brunswick se compose de 46 membres. Il faut donc au moins 24 membres pour gouverner. Or, l'hon. M. Robinson, le chef actuel de l'opposition, avait réussi à grouper après la débacle quinze partisans autour de lui. Ces deux élections portent ce chiffre à 17.

Il est probable que l'hon. M. Robinson, qui a soutenu la candidature libérale de M. Burchill, devra sortir du cabinet. D'autre part, on annonce comme une certitude que M. M. Jones, de Kings, va donner sa démission et qu'une vacance est aussi imminente dans Albert.

Si trois comités de plus allaient à M. Robinson, on aurait une division de 26 ministériels contre 20 oppositionnistes, et l'opposition aurait ainsi gagné cinq sièges dans l'espace de quelques mois.

Quoiqu'on en dise, la situation de l'hon. M. Hazen est très embarrassante, et la part qu'il a prise à l'élection fédérale, avec l'insuccès que l'on sait, a considérablement rongé sa popularité passagère.

ENSEIGNEMENT COMMERCIAL ET TECHNIQUE

On compte en France, d'après le rapport de M. Clémentel, 60 écoles pratiques de commerce et d'industrie avec un effectif de 11,506 élèves.

En regard, l'Allemagne possède deux catégories d'établissements solidement hiérarchisés. Elle compte pour l'enseignement commercial trois Universités, 43 écoles moyennes et 371 de niveau élémentaire. Pour l'enseignement industriel, elle dispose de neuf Universités, de 36 écoles moyennes et d'un nombre considérable de cours de perfectionnement.

LE BANQUET DE L'ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE

Ce soir, au Windsor

C'est ce soir qu'a lieu le banquet annuel de l'Association de pêche et de chasse, à l'hôtel Windsor.

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, le gouverneur, Lord Grey, a accepté d'être présent.

Parmi les principaux personnages qui assisteront à ce banquet, nous mentionnerons, en outre, l'hon. M. Brodeur, ministre de la Marine et des Pêcheries; Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, les consuls de France, d'Espagne, des États-Unis et d'Italie, l'hon. M. Whipple, président de l'Association de Pêche et de Chasse de l'État de New-York, M. H. Gervais, député de St-Jacques, M. R. Bickerdike, député de St-Laurent, M. Godfrey Langlois, député de la division St-Louis, le Dr Finnie, député de la division St-Laurent, à Québec et autres.

Le banquet commencera à 7 h 15 heures précises.

UN DISCOURS DE MGR O'CONNELL

Au premier congrès catholique des Missions

La presse franco-américaine s'est inquiétée d'un discours prononcé au premier congrès catholique des Missions, à Chicago, par Mgr. O'Connell, l'archevêque de Boston.

L'Opinion Publique de Worcester a relevé le passage suivant, dont nous lui empruntons la traduction: "Dans les premiers âges de l'Église, alors que la Rome impériale gouvernait le monde et que le latin était la langue universelle, ce furent les missionnaires de la langue latine qui partirent de Rome et pendant des siècles répandirent la foi dans les pays d'Europe. Plus tard quand le français était la langue diplomatique des nations, la France devint le pays missionnaire et ses fils et filles ont donné un exemple d'esprit de sacrifices et de dévouement digne de toute émulation en propagant la foi dans les terres étrangères."

"Le Temps" apporte inévitablement des changements. AUJOURD'HUI LA LANGUE DE TOUT L'ORIENT EST L'ANGLAIS. La langue du commerce a succédé à la langue d'usage diplomatique, et de Port Saïd au point le plus reculé du Japon la langue que les populations connaissent le mieux après leur propre langue est et aime le mieux, est l'anglais. Déjà le Japon demande à grands cris des missionnaires de langue anglaise, et le champ, qui autrefois a rapporté une récolte si fructueuse aux laborieux apôtres de saint François-Xavier, est prêt pour la culture aux mains d'apôtres de langue anglaise."

L'Opinion Publique exprime le regret que l'on ait mêlé à la "noble ambition" de travaux apostoliques, une tentative d'imposition de la langue anglaise.

Et le confrère conclut: "Non, il n'y a rien de changé en Orient quant à ce qui concerne l'usage du français et de l'anglais. Le français continue à avoir la préséance sur toutes les autres langues européennes, y compris l'anglais. Un fait existant et de notoriété publique ne se contredit pas par une simple affirmation, même de la part d'un éminent archevêque comme celui de Boston."

LE PROCES DE WINNIPEG

La preuve dans la cause de libelle criminel intenté contre J. W. Dato, de "Manitoba Free Press", de Winnipeg, est terminée. Le jugement sera rendu bientôt.

DODD'S KIDNEY PILLS

CURES RHEUMATISM, BRONCHITIS, DIABETES, GRAVEL, CALCULI, NEURALGIA, MIGRAINE, SCIATICA, LUMBAGO, GOUT, RHEUMATOID, CALCULI, NEURALGIA, MIGRAINE, SCIATICA, LUMBAGO, GOUT, RHEUMATOID

SOLE AGENTS, 100, QUEEN ST. W., TORONTO

CLUB BELCOURT D'OTTAWA

Assemblée générale, ce soir.

Une assemblée générale des membres du Club Belcourt aura lieu ce soir, jeudi, le 3 décembre, à 8 heures du soir, à la salle des Forestiers, 474-1-2 rue Sussex. Des affaires importantes y seront discutées et tous les membres sont priés de bien vouloir s'y rendre.

LES PRECAUTIONS DU CANADA

A la Chambre des Communes de Londres, mardi, sir Edward Strachey a dit que le ministère de l'Agriculture n'a pas pris de précaution spéciale contre le débarrasement du bétail canadien pour l'abattage, parce que le gouvernement du Dominion a pris les plus strictes précautions pour sauvegarder le troupeau canadien de la contagion de l'épizootie qui règne aux États-Unis.

LE COMMERCE DE L'EMPIRE

Le "Times" de Londres, commentant le discours de M. J. J. Hill, sur la réciprocité entre le Canada et les États-Unis, exprime l'opinion que l'empire britannique, tout arrangement commercial fait par le Canada et dans le seul but de ses intérêts, constitue un obstacle à la solidification et à l'union commerciale des nations-colonies de l'Empire.

MEMORAIRES GUERRES EN 6 A 14 JOURS

L'ONGUENT "PAZO" est garanti guérir tout cas de démaisonnement, 16-morveilles saignantes internes ou externes en 6 à 14 jours, selon le prix en est remboursé. 50c. 177-jou-n-g-26-p.

LA SANTÉ DU PAPE

Les médecins qui ont visité le Saint-Père ont déclaré qu'il allait beaucoup mieux.

Rome, 2. — Le pape, qui souffre d'un rhume depuis plusieurs jours, a reçu ce matin la visite de ses médecins. Leur bulletin déclare que le Saint-Père est beaucoup mieux aujourd'hui.

JUBILÉ IMPÉRIAL

L'empereur François-Joseph a célébré, hier, le soixantième anniversaire de son accession au trône d'Autriche-Hongrie.

Vienne, 2. — Le double empire célèbre aujourd'hui le soixantième anniversaire de l'accession au trône de l'empereur François-Joseph. Sa Majesté étant devenue empereur d'Autriche et roi de Hongrie, le 2 décembre 1848, lors de l'abdication de son oncle, Ferdinand I.

Des messes et des Te Deum à la cathédrale et dans les autres églises de Vienne ont inauguré le programme des fêtes. Sa Majesté a assisté à la messe à la chapelle du Hofburg. L'empereur s'est rendu au palais en voiture découverte, accompagné des membres de la maison impériale, et a été accueilli partout par les acclamations de la population qui encombraient les rues.

RHUMATISME

UN TRES MAUVAIS CAS, QUI A ETE GUERI EN PERSÉVÉRANT À PRENDRE UN REMÈDE DE L'ANCIEN TEMPS

M. Fritz Keller, bien connu à London, écrit: "Si je n'avais eu de la persévérance et une grande patience, je serais encore souffrant du rhumatisme chronique qui lui mon malheureux persévérait pendant trois ans."

"Je n'avais pas d'accès de rhumatisme aigu comme plusieurs l'ont — mes douleurs et la raideur me venaient graduellement. Lorsque je me reposais, comme le dimanche, je n'avais pas de douleurs, mais étant un ouvrier, il me fallait bouger et la douleur était terrible, quoique après une heure de repos, elle me laissait."

"J'eus l'idée que quoique la douleur fut aux jointures, que le poison rhumatismal, se trouvait dans mon sang. Mon pharmacien me dit que 'Ferrozene' était un merveilleux tonique du sang, et je commençai à le prendre. Premièrement, il ne me fit aucun bien, le seul changement fut un meilleur appétit et plus de force. N'étant pas médecin, je ne savais pas que Ferrozene continuait son travail jusqu'à la racine du mal. Je continuai à en prendre, et en trois mois, j'étais guéri. Il n'y a plus de raideur aux jointures, plus de douleurs et suis aussi ingambe qu'il y a 40 ans."

Toutes sortes de Rhumatisme, sciatique, Douleurs Nerveuses et Désordre du Sang, sont rapidement guéris par Ferrozene. Satisfaction garantie. 50c la boîte ou six pour \$2.50 chez tous les marchands. 307-1 ya ou wii

M. CHAS MARCIL A LONDON

Le vice-président de la Chambre prononce un éloquent discours sur l'impérialisme au banquet de la société St-André, à London, Ont.

London, 1. — Le banquet de la Société St-André qui eut lieu hier soir à l'Hôtel Tecumseh fut une très brillante fête. La grande salle de l'hôtel était remplie à la fois par le nombre des convives. La liste des toasts, pas trop longue et bien composée, permit d'applaudir deux des plus remarquables discours que l'on ait encore eue l'occasion d'entendre à London.

L'hon. George W. Ross, était dans un de ses meilleurs jours et il a parlé avec une haute éloquence. Son discours animé du plus pur patriotisme a été très applaudi. M. Charles Marcil, député de Bonaventure, a prononcé un discours très fort, il a traité la question impérialiste, avec beaucoup d'autorité et de largeur de pensée.

M. G. B. Gerrard, président du banquet, lui fut au dessert des lettres et télégrammes de plusieurs amis de la cause qui n'avaient pu se rendre au banquet, ainsi que des messages de congratulations, des Sociétés St-André d'Albany, Troy, Montréal, Détroit, Winnipeg, Hamilton, Windsor, Philadelphie, Ottawa, Guelph, etc.

Les toasts à "L'Armée et à la Marine" fut proposé par M. D. McDonald. Le col. Peters s'y rendit.

Le Dr J. H. Campbell, proposa le toast au Parlement fédéral et à la Législature d'Ontario, à qui répondit le major Beattie.

La santé du Canada fut proposée par M. John Pringle. Réponse par M. H. C. Osborne, qui parlant de l'avenir du pays, mit en garde les citoyens canadiens contre le commercialisme à outrance. Ils doivent se défier du danger de se laisser envahir par la civilisation américaine et rester fidèles à la civilisation plus haute et meilleure de l'Angleterre.

L'hon. Geo. W. Ross, a éloquentement parlé de l'Ecosse et des Ecosseis qui à travers le monde s'unissent au jour de la Saint-André dans un même élan de respect et d'amour pour la petite patrie de là-bas. Le sénateur Ross retraça brillamment l'histoire des Ecosseis au Canada. En 1758, les 7000 Highlanders arrivaient au Canada et débutaient par la prise de Louisbourg. En 1759, les Highlanders de Fraser escaladaient la falaise de Québec et c'est à un Ecosseis que se rendit la vaillante vieille cité.

L'hon. M. Ross rappelle les luttes mémorables que, durant des siècles les Ecosseis soutinrent pour sauvegarder l'indépendance de l'Ecosse. Ob qu'ils se trouvent, les fils de l'Ecosse ont toujours gardé ce même amour de la liberté.

Discours de M. Chas Marcil

C'est au toast à l'Empire Britannique que répondit M. Charles Marcil.

"Je suis venu ici ce soir, dit M. Marcil, pour remplir deux promesses; l'une que j'avais faite à M. Charlie Hyman et l'autre à major Beattie. J'ai saisi avec grand plaisir cette occasion, de vous exprimer les sentiments de sympathie de vos compatriotes de Québec. L'occasion qui nous réunit est une de celles où la politique disparaît. Je suis venu ce soir attester que les Canadiens issus de races différentes sont unis dans la même tâche d'édifier une grande nation. Ma mère était irlandaise, mais je passe pour un Canadien-français, l'en suis fier, surtout d'être canadien. Les barrières provinciales s'abaissent de plus en plus et nous sommes en train de nous unir pour ne former qu'une seule race. Il fut un temps où un canadien-français n'eût pas assisté à une fête comme celle-ci. Ce soir nous sommes tous frères, tous canadiens."

La position que le Canada occupe à l'égard de l'Empire britannique pour lequel M. Marcil ne tient pas d'une question de races, car toutes les races du Canada reconnaissent l'autorité du roi Édouard.

L'orateur a loué la valeur des Ecosseis sur le champ de bataille, mais en exprimant sa satisfaction de voir que les difficultés entre nations tendent de plus en plus à se régler par des moyens pacifiques. Ce qui vient de s'accomplir dans le Sud-Africain s'est accompli il y a longtemps au Canada.

Si les soldats qui moururent aux plaines d'Abraham avaient pu entrevoir quel avenir était réservé au pays pour lequel ils versaient leur sang, s'ils avaient pu avoir la vision de cette nation unie, assurément ils auraient eu la conviction de n'avoir pas sacrifié leur vie en vain.

Ce que la Grande-Bretagne a fait au Canada restera éternellement à son honneur. Son épée nous a donné la liberté religieuse et le gouvernement indépendant. Les doctrines de Peel et de Peel et de Gladstone nous ont assuré la liberté dont nous jouissons. Aujourd'hui, les canadiens forment un peuple uni. Nous pouvons nous incliner devant des autels différents, mais nous sommes tous unis pour le bien commun de la justice. Les hommes de Québec sont dignes de second vos efforts pour sauvegarder vos institutions nationales.

Lorsqu'on se rappelle qu'en 1813 les Français sont allés d'eux mêmes, résolument, à la bataille pour défendre leur patrie et la vôtre, on peut dire que la province anglo-saxonne et les autres provinces anglo-saxonnees ont toujours en la vieille province de Québec un des plus fermes soutiens de la nationalité canadienne. La province de Québec a donné au pays des fils qui eurent toute la largeur de vues des hommes d'état britanniques et l'on a pu dire avec raison que le dernier coup de feu tiré pour la défense de l'Amérique britannique du Nord, sera tiré par un canadien-français.

Ca été un grand plaisir pour moi d'entendre ces jeunes gens chanter "The Maple Leaf for ever". Nous l'avons chantée, cette chanson-là, dans nos cœurs, pendant cent ans dans notre province de Québec.

Le temps est venu de nous demander ce que l'avenir nous réserve. Le système colonial actuel doit disparaître. Le temps viendra où nous serons une nation dans une nation, et nous traiterons avec la Grande-Bretagne comme avec une nation amie. Quelle forme prendra cette alliance, nous ne le savons pas. Le problème, à tout événement, sera résolu

VOTRE COMMANDE

Votre commande pour un complet ou un pardessus est sollicitée chez J. Hudson, marchand-tailleur, 87 Saint-Charles Borromée, près La Gauchetière. 206-2-g-26-p.

FUNÉRAILLES DE FEU M. L. E. LALANNE

Belœil, 2. — Lundi, le 30 novembre, ont eu lieu à Belœil, les funérailles de M. Louis-Ernest Lalanne, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le service a été chanté par M. l'abbé R. Labelle, P.S.S., directeur du collège de Montréal, assisté de M. l'abbé H. Gagnon, comme diacre, et de M. l'abbé S. Morin, comme sous-diacre.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé F. X. Jeannotte, curé de Belœil.

On remarquait au chœur: MM. le chanoine Jeannotte, les abbés J. Desordy, Perron, curé de Saint-Basile; A. Fournel, P.S.S.; R. Neveu, P.S.S.; A. Derome, vicaire à Saint-Jacques de Montréal.

Le chœur de chant, composé de M. le docteur L. Verscheiden, maître de chapelle de la paroisse Saint-Enfant-Jésus du Mile-End, M. l'abbé Villeneuve, de MM. Primeau, Lamoureux, Lacroix, etc., tous de Montréal, rendit les "Dies Irae" de Gounod.

L'orgue était tenu par M. Thibault, aussi de Montréal.

Les porteurs des coins du poêle étaient: MM. Guertin, Laberge, Charbonneau, Choquette, Riendeau et Goulet.

Le deuil était conduit par ses trois fils: Dosthée, Charles et Paul-Emile, par ses gendres, le docteur S. J. F. Letourneau et M. Chs. Drapeau; par ses neveux, MM. Albert et Rosario Duranville, et son cousin, M. Jos. Godin.

Remarques dans le cortège: MM. Chs. Drapeau, Sr. Dr. G. Lonergan, M. l'abbé Villeneuve, Dr. Verscheiden, Joseph Savaria, Lacroix, Primeau, Lamoureux, Dubreuil, Beauregard, etc., tous de Montréal; MM. Amédée Geoffron, député; Edmond Brossard, avocat; le notaire Brillon, Dr. Brunel, le notaire Huot, le notaire Bédard, G. Boudrias, Ed. Bernard, Malo, Desmarceaux, Oumet, Saint-Hilaire, Benoit, Saint-Bruno, Férolle, Bernard, Mathieu, Aimé Bernard, Elvys, Bonnard, J. M. Wilson, Jos. Martel, Edmond Trudeau, Saint-Basile; Chs. Villeneuve, Victor Brillon, Lalanne, Frédéric Bernard, Vinet, H. Perreault, T. Lemoyne, Avila Lafontaine, Erménégide Préfontaine, E. Gadbois, Préfontaine, Leduc, Demers, Bienville, Sénécal, Calixte Préfontaine, Brodeur, Louis Malo, etc.

ACQUITTE

M. Adolphe Chevalier qui avait été accusé de vol de cigarettes dans un magasin situé au No. 26 de la rue DeMontigny-Est, a été honorablement acquitté par le magistrat Leet, à l'enquête préliminaire.

de la sens du patriotisme, de la liberté et de l'autonomie.

Beaucoup de ceux qui sont amis autour de ces tables verront le jour où le Canada sera peuplé par 20,000,000 d'êtres et le Canada se trouvera à un carrefour où les hommes d'état devront décider si la porte sera ouverte aux importations des États-Unis ou aux produits britanniques. Ce choix sera déterminé par l'attitude de la mère patrie.

La Grande Bretagne a actuellement à soutenir une terrible concurrence contre les États-Unis et l'Allemagne. Le commerce extérieur de la Grande Bretagne décline. Elle se maintient sur les marchés où il n'existe pas de barrières de tarif et sur les marchés coloniaux, mais les autres portes lui sont fermées. La Grande Bretagne doit donc s'adresser aux jeunes gens qui poussent par les mers pour conserver son prestige.

On vous a dit que Québec ne voulait pas aider au maintien de la marine britannique. Rien ne saurait être plus faux; mais Québec refuse son adhésion à des plans qui ne sont pas acceptables. On ne doit pas nous demander à nous citoyens canadiens, de contribuer directement à l'entretien d'une marine qui assure la même protection aux navires marchands de l'Argentine ou des États-Unis qu'à nos propres vaisseaux. La Grande Bretagne ne saurait demander aux colonies de fournir des fonds pour l'entretien d'une vaste flotte sur laquelle nous n'avons aucun contrôle.

Le temps viendra où il nous faudra contribuer au système de défense de la Grande Bretagne mais non pas par le moyen d'une taxe directe. Que la Grande Bretagne impose une taxe aux importations arrivant à ses propres ports et verse le produit de cette taxe au fonds de la défense nationale.

La Grande Bretagne doit changer d'attitude à l'égard des colonies où bien son empire croulera comme ont croulé d'autres puissances impériales. Son salut se trouve en ses colonies.

Le sud est attiré vers nous et le temps viendra où les États-Unis nous proposeront un traité de réciprocité. Il dépend de la Grande Bretagne que nous l'acceptions ou les refusions.

Le Canada est la clef de voûte de l'arche impériale de la Grande Bretagne. La Grande Bretagne doit se souvenir que nous sommes au vingtième siècle et non pas au seizième. Il va falloir laisser de côté les principes de Cobden et d'Adam Smith et les ajuster aux conditions modernes. Il faut que nous soyons protégés dans nos relations commerciales avec la mère patrie ou bien nous nous tournerons vers le marché le plus voisin.

Nous espérons tous, messieurs que la mère patrie verra ces choses comme elles doivent être vues; alors aidée de ces robustes filles elle acquerra une puissance sans égale.

Les discours de M. Marcil fut applaudi chaleureusement et il reprit son siège au milieu d'acclamations enthousiastes.

M. Chas Marcil à Guelph

Toronto, 2. — M. Charles Marcil, député de Bonaventure, a fait une conférence mardi, à Guelph, Ontario, devant le Canadian Club de l'endroit. Il parla pour dire "Les relations commerciales entre le Canada et l'Angleterre". Il a parlé du tarif préférentiel et de l'élevation du Canada au grade de nation, négociant d'égal à égal avec la Grande Bretagne.

M. Marcil a été chaleureusement applaudi par l'assemblée la plus nombreuse qu'on ait encore vue au Canadian Club de Guelph.

NOTRE GRAND ROYAUME DE JOUETS, AU 3e ÉTAGE, EST MAINTENANT OUVERT.

et prêt pour l'arrivée de Santa Claus.

De tous côtés d'intéressantes vues abondent. Une mine de jouets qui attireront l'attention et amuseront les enfants pendant des heures. Venez et mettez-vous à l'aise comme à la maison.

ACCUSEE D'INFANTICIDE

Une dame Lapalme, de St-Liboire, est incarcérée à St-Hyacinthe sous cette grave accusation.

St-Hyacinthe, 2. — Hier, les détectives Girard et Lapointe, de Montréal, se sont rendus à St-Liboire, pour arrêter Mme Nicolas Lapalme, née Couture (Emilie), âgée de 66 ans. Elle est accusée d'avoir ôté la vie à son petit-fils, un enfant que sa fille Aurèle avait mis au monde le 18 novembre dernier. Elle a été conduite à St-Hyacinthe, où elle a été enfermée dans la prison, hier après-midi.

Mme Lapalme, à l'enquête du coroner, a déclaré avoir seule eu soin de l'enfant.

"Quelques heures après sa naissance, dit-elle, il fut pris de convulsions et expira dans mes bras." Cette version a été déclarée inadmissible par les médecins autopsistes.

Le Dr Millette, qu'on avait appelé à la dernière heure et qui avait assisté la jeune mère, a prétendu que l'enfant était né viable et en parfait état.

L'enquête préliminaire devant le magistrat du district va avoir lieu sous peu.

LES JEUNES CRIMINELLES

M. le recorder Weir fait une intéressante conférence sur les causes de la criminalité chez les jeunes et les moyens de la combattre.

M. le recorder Weir a donné mardi soir une conférence devant un auditoire composé de membres du "Women's Canadian Club" sur "Les jeunes délinquantes". En commençant, le conférencier entretint ses auditeurs sur l'augmentation de la criminalité chez les jeunes aux États-Unis et sur la loi contre les crimes de la jeunesse, passée par le gouvernement du Canada, en juillet dernier. Il parla longuement sur l'esprit de la loi, qui veut que l'enfant ne soit pas un criminel, mais simplement un être mal dirigé et partiellement apte à recevoir une discipline salutaire et effective. On a constaté que le système qui consistait à donner une simple punition, était un non sens, l'expérience a prouvé qu'un enfant traité de la sorte devient très rarement un bon sujet, un bon citoyen.

Les principales raisons qui contribuent à augmenter la criminalité chez les jeunes gens, sont: les mariages trop précipités, la lutte trop ardue pour la vie, qui rend plus difficile la surveillance des enfants, la vie industrielle à outrance qui matérialise l'homme en lui élevant tout idéal; le manque d'endroits d'amusement et de jeux pour les enfants; les seconds mariages qui ont souvent pour effet de faire chasser du toit paternel les enfants du premier mariage.

Il ne faut pas conclure de là à la diminution du sentiment religieux, au contraire, on constate de jour en jour plus d'esprit humanitaire et l'augmentation des œuvres de charité. Aux États-Unis, par contre, il y a certainement une diminution du sens moral en général. D'aucuns prétendent que l'éducation a pour effet de diminuer la criminalité, mais on doit se rappeler que l'éducation n'est pas toujours synonyme de moralité, très souvent elle conduit à des habitudes perverses. Dans les conditions actuelles de la vie moderne, on serait porté à croire que l'on accorde trop, dans la question d'éducation, à la partie purement mécanique, et que par contre on néglige beaucoup trop la partie morale.

Mme T. H. Waycott, adressa aussi quelques paroles.

ENCORE AU PENITENCIER

Kingston, 2. — La rumeur avait couru que Valentine Shortis, avait reçu son pardon. Des renseignements pris aux sources officielles permettent d'affirmer que cette rumeur est absolument sans fondement.

Quoique le meurtrier soit gardé avec les aliénés, il est très paisible. Les officiers du pénitencier disent qu'il est le prisonnier le plus poli de tout le pénitencier.

W.H. Scroggie

Rues Ste-Catherine, Université et Victoria.

NOUVEAUTÉS EN OBJETS D'ART

Nous avons fait cette saison, une étude spéciale de nouveautés pour les fêtes et, nous pouvons vous assurer que notre stock ne pourra être surpassé ni même égalé par aucun autre magasin de la ville.

COUSSINS TRAVAILLÉS À LA MAIN — Quelques-uns des plus beaux spécimens de travaux à l'aiguille que l'on ait jamais vus, se trouvent parmi nos coussins tout faits. Il y a un nombre extraordinaire de dessins particuliers — Rose — Poppy et guirlandes de feuilles d'érable — des tapis Wallachain — coins travaillés en tresse "coronation", et finis de lourdes cordes de soie — coussins en peluche — coussins de soie — c'est une variété sans fin, et rien que pour les voir, cela vaut une visite.

Prix variant de \$3.75 à \$5.75.

Poterie Artistique et Porcelaine

Notre grande collection de poterie artistique et de porcelaine, a été augmentée par des lignes spécialement achetées, convenables pour cadeaux et cela donne un ample choix pour tous les goûts et toutes les bourses.

PORCELAINE JAPONAISE — Une variété sans fin de pièces d'assortiment, services assortis de "5 O'clock tea", service de dessert et pot à crème, tasses et soucoupes etc. Prix variant de 10c à \$3.50.

VASES DÉCORATIFS — En dessins et couleurs artistiques variées. Depuis 75c à \$5.00.

Joli service à déjeuner, en porcelaine; contenant 1 grande et 6 petites assiettes; gâteaux 65c à \$4.16 le set.

Notre Grand Royaume de Jouets, au 3e étage, est maintenant ouvert.

et prêt pour l'arrivée de Santa Claus.

De tous côtés d'intéressantes vues abondent. Une mine de jouets qui attireront l'attention et amuseront les enfants pendant des heures. Venez et mettez-vous à l'aise comme à la maison.

LE JEU DE BONNETEAU

Un soi-disant Montréalais arrêté sous cette accusation à Lowell.

(Dépêche Spéciale au "Canada")

Lowell, Mass., 2. — Un individu d'une quarantaine d'années, disant se nommer Joseph C. Caron et venir de Montréal, a été arrêté hier après-midi, par les inspecteurs Laflamme et Maher, pour avoir exercé une profession qui, paraît-il, est détentée par le code.

Caron, au dire de la police pratiquait une espèce de jeu de bonneteau ordinairement dans les salles de billard. Son appareil consistait en six dés, un cornet et un carton numéroté. Le joueur verse 25 cents, et s'il est chanceux, il peut gagner jusqu'à \$10; mais la police, après avoir étudié l'appareil prétend qu'il a quinze fois contre un la chance de ne gagner qu'un sou.

On ignore le montant des recettes quotidiennes de ce bonneteau. Dans un seul endroit, il aurait soulagé de cette façon deux jeunes gens d'une épaisse liasse de billets de banque.

La police était sur la piste de ce soi-disant filou depuis quelques jours, et ce n'est qu'hier qu'elle a pu le prendre sur le fait.

En outre de ses dés et de son carton numéroté, Caron avait sur lui d'autres appareils de jeu, ce qui semble indiquer qu'il n'est pas un novice dans ce genre d'affaires plus ou moins louche.

HOTEL WINDSOR

(Exclusivement sur le plan européen)

CAFE POUR MESSIEURS

au rez-de-chaussée près de la rotonde 203-n.

SUCCES DANS L'ENSEIGNEMENT

Saint-Jude, 2. — Mademoiselle Marie-Louise Courtemanche, du village de Saint-Jude, institutrice de cette même paroisse qui enseigne avec succès dans l'arrondissement des Seize, école No. 9, depuis bientôt sept ans, vient de recevoir du département de l'Instruction Publique, par l'entremise de l'inspecteur, J. T. Moller, la jolie récompense de \$30.00 pour ses succès et la bonne administration de sa classe.

Les gourmets connaissent la table d'hôte de l'Hôtel Pélouin, à Back River. 207-n-g

LA POPULATION SAUVAGE AU CANADA

Ottawa, 2. — La population sauvage du Canada au mois de mars dernier était de 119,295, accusant une diminution de 40.

La diminution de population est due à la tuberculose qui fait des ravages considérables chez les Indiens du Canada.

Le rapport constate aussi que les Sauvages sont plus industrieux et pourvoient aujourd'hui à presque toutes leurs dépenses.

ENCORE AU PENITENCIER

Kingston, 2. — La rumeur avait couru que Valentine Shortis, avait reçu son pardon. Des renseignements pris aux sources officielles permettent d'affirmer que cette rumeur est absolument sans fondement.

Quoique le meurtrier soit gardé avec les aliénés, il est très paisible. Les officiers du pénitencier disent qu'il est le prisonnier le plus poli de tout le pénitencier.

DEWAR'S "Special Liqueur"

Forme à lui seul une classe à part!

DEWAR'S "Special Liqueur"

Forme à lui seul une classe à part!

07-1-wil

Le Canada

MONTREAL, 3 décembre 1908.

LE GOUVERNEMENT RESPONSABLE

Le jeune Canada et la vieille Allemagne

Il en est peut-être qui ne comprennent pas assez, — ou qui oublient d'y songer, — les bienfaits d'un régime, dès que celui-ci s'est parfaitement mêlé aux mœurs et aux habitudes courantes.

Le régime n'en est pas moins là, à portée de tous.

Tout le peuple allemand s'élève, à juste titre, en ce moment, autour d'une discussion dont il attend, avec un espoir qui n'ose se préciser, une institution qui serait pour lui un triomphe magnifique.

Et pourtant, il ne s'agit que de la responsabilité ministérielle au peuple.

Rien que ça pour nous, c'est devenu la grande et presque unique chose pour eux.

Si nous nous rappelons que le jeune peuple canadien a depuis 1841 un gouvernement responsable, tandis qu'on en est encore dans la vieille Allemagne à l'espérer comme un bonheur douteux, il est impossible de ne pas suivre la discussion du reichstag sans un très légitime et très ardent sentiment de fierté.

Mais, voilà ! dans la vie des peuples comme dans celle des individus, il n'y a souvent que les réformes absentes qui nous semblent désirables.

LE TRANSCONTINENTAL NATIONAL

De l'Atlantique au Pacifique

Il vient d'annoncer que la dernière section de la voie du Transcontinental National entre Moncton et Winnipeg est maintenant sous contrat. C'est un tronçon de 204 milles, qui commence à 10 milles à l'ouest du lac Abitibi, et se prolonge à l'ouest dans la direction du lac Népigon, à travers le nord de l'Ontario.

On peut donc dire que toute la ligne de l'Atlantique au Pacifique, est en voie de construction, et l'on a de bonnes raisons d'espérer qu'elle sera achevée à la fin de 1911.

L'achèvement du Transcontinental et Nord Ontario jusqu'à sa jonction avec le G.T.P. et la mise en exploitation de l'embranchement du lac Supérieur, qui vient d'être achevé, aideront beaucoup à la rapidité des travaux sur ce qui reste encore à construire.

C'est peut-être l'occasion de répondre aux observations que l'on a si souvent faites au sujet du coût considérable de la ligne. Il faut bien se rendre compte que l'on veut en faire une ligne de tout premier ordre, égale aux meilleures en existence, afin que, dès le début, on puisse en obtenir le plein rendement et que l'on n'ait pas à continuer pendant des années à y dépenser des millions en réparations.

Le gouvernement et le Grand Tronc, Pacific sont d'accord sur ce point, qu'il vaut mieux avoir une ligne de premier ordre, dès le début, qu'à payer plus cher pour cela. Car les économies sur les réparations et l'entretien qui en résulteraient, compensent amplement la majoration du coût primitif.

Et l'on peut ainsi compter que, dès les premières années de son exploitation, le Transcontinental National pourra transporter du trafic avec bénéfice, à aussi bon marché que la mieux construite et la mieux outillée de toutes les lignes d'Amérique.

Bruits de guerre

La banque de France est en train de faire un "corner" sur l'or. Les consolidés anglais baissent rapidement. Ce sont deux indications de très grande importance.

L'une, veut dire que la France se prépare à jouer le rôle de banquier pour les futurs belligérants et, en même temps, à exercer sur eux la pression que lui permettra sa position de détenteur du "nerf de la guerre" pour mettre fin aux hostilités lorsqu'il sera possible.

Car, aujourd'hui, la guerre se fait autant — sinon plus — avec des rouleaux de pièces d'or qu'avec des pièces de canon. On l'a bien vu lors de la guerre de la Russie avec le Japon.

L'autre indication, celle de la baisse des consolidés, signifie que les capitalistes anglais voient poindre à l'horizon des emprunts d'Etat qui leur rapporteront beaucoup plus de revenu que le 2-1/2 p.c. des consolidés et permettront, après la paix, des opérations d'arbitrage — des ventes de ces emprunts à un cours plus élevé, qui augmenteraient notablement leurs capitaux.

Ce sont donc deux symptômes de guerre. Mais de guerre dans les Balkans, car une guerre entre les puissances occidentales de l'Europe est actuellement une impossibilité.

Une guerre entre l'Autriche d'une part, et la Turquie alliée à la Serbie et au Monténégro, d'autre part, voilà ce que l'on pourrait prévoir, sinon pour cet hiver, du moins pour le printemps.

Et, si cette guerre peut déranger les conditions commerciales et financières de l'Europe, elle peut aussi — en obligeant certaines sources d'approvisionnement, en stimulant des consommations sans production récréative, donner un élan anormal au commerce et à la production en Amérique.

Le malheur des uns fait le bonheur des autres, trop souvent. Une guerre en Europe ne ferait probablement que favoriser notre commerce d'exportation.

Le Pianola-Piano AUTHENTIQUE

Le seul piano automatique du monde contenant le METROSTYLE et THEMOTYPIST qui vous rend capable de jouer comme un artiste et accentue le thème ou la mélodie d'une composition, est chaque jour en démonstration chez Nordheimer's Limited, 589 rue St-Catherine Ouest, seulement. Agence unique pour les Pianos Steinway.

La conférence impériale de la presse

LE BUT DE LA CONFÉRENCE ET SON PROGRAMME

Nous traduisons du "Times" de Londres :

L'annonce récente que l'on est en train d'organiser une conférence impériale de la presse qui aurait lieu à Londres en juin prochain, a signalé à l'attention publique un facteur du développement de l'empire britannique dont l'importance n'est peut-être pas suffisamment appréciée dans la Métropole.

L'influence que s'est acquise la presse quotidienne dans les dominions britanniques d'outremer, est devenue l'un des traits les plus saillants de la croissance de l'empire. Les grands Etats autonomes de l'Empire ont créé, chacun chez soi, une presse dont l'habileté, la sincérité d'intention, l'esprit d'entreprise ne le cèdent en rien aux journaux d'aucun autre pays du monde.

La simple statistique de la presse d'outremer de l'empire ne peut donner une idée exacte de son influence et de son importance, mais elle peut au moins en indiquer la remarquable expansion.

Dans le Dominion du Canada, par exemple, on publie actuellement 1249 journaux, dont 117 quotidiens. En Australie on trouve 1200 journaux et en Nouvelle-Zélande, 226. Pour l'Afrique du Sud, la Colonie du Cap à elle seule compte plus de cent journaux.

Comparé à ces chiffres significatifs, le nombre des journaux de langue anglaise publiés dans la grande possession britannique de l'Inde, semble comparativement mesquin ; mais plus d'un journal anglo-indien de grande renommée peut se vanter d'un âge plus avancé que la plupart des publications de la Grande-Bretagne.

Il doit être évident qu'une conférence qui réunira dans la capitale de l'Empire, les directeurs des principaux journaux des dominions d'outremer ne sera pas d'intérêt ordinaire ni de mince valeur.

L'initiative réelle de la conférence, c'est M. Harry Brittain, qui, en sa qualité de secrétaire du Pilgrim's Club, a déjà tant fait pour promouvoir les relations amicales entre les hommes éminents des deux grandes races de langue anglaise. Cette idée lui est venue pendant un voyage qu'il a fait l'année dernière au Canada, et, à son retour à Londres, il l'a soumise à un certain nombre de personnes intéressées dans la presse de la Grande-Bretagne. Elle fut bientôt chaudement approuvée et l'on organisa un comité actif qui se chargea de la mettre à exécution, ce comité se composant des principaux propriétaires de journaux et journalistes du Royaume-Uni.

Le projet, tel que muri, consiste à inviter environ 60 des rédacteurs des principaux journaux de l'Empire et de l'Inde, à se rendre à Londres comme hôtes de la presse anglaise. Du moment où ils quitteront leur domicile, jusqu'à la fin de la conférence et pendant leur voyage de retour, les délégués voyageront comme les invités de leurs collègues de la Grande-Bretagne.

On n'a pas encore suffisamment élaboré les détails pour pouvoir en publier un programme arrêté, mais on peut dire, en somme, que la conférence se réunira le ou vers le 7 juin et durera environ trois semaines. Il y aura une série de réunions, où seront lus des travaux et où auront probablement lieu ensuite des discussions sur des sujets d'intérêt impérial, se rapportant aux aspects spéciaux du journalisme international spécialement les délégués.

Ainsi il est hors de doute qu'on y discutera, par exemple, des moyens d'obtenir des facilités de communication meilleures et à meilleur marché par câble pour la presse, entre les différentes parties de l'empire.

Ces réunions de la conférence, toutefois, ne sont qu'une partie secondaire du programme, quoiqu'elles aient bien leur importance. Mais on taxera leur abstention de négligence, dans les autres cas.

Le peuple qui est appelé à en jouir ou à en être privé juge à bon escient.

OPINIONS

L'hon. R. Lemieux et le câble "All Red"

("Colliers", édit., canadienne.)
"L'honorable" Rodolphe Lemieux brille dans tous les banquets et les cérémonies en Angleterre. Le câble "tout rouge" prend un aspect plus séduisant, grâce à son éloquence convaincue. Personne, au Canada, ne sera surpris à la nouvelle que le ministre des Postes sera bientôt Sir Rodolphe. Le titre lui donnera du montant, mais ne le grandira pas plus.

"Depuis que M. Lemieux a pris la direction des Postes, il a montré un des traits les plus caractéristiques de sa grandeur d'âme. Il n'a pas hésité à s'entourer d'hommes capables et n'est pas plus inquiet que Napoléon, d'avoir des lieutenants distingués. Un politicien à vues étroites, ne supporterait pas d'être près du trône, pour faire palir son éclat et intriguer pour sa place ; mais M. Lemieux n'est pas fait ainsi. Il veut voir les gens faire leur marque et même la réputation grandissante de son jeune et brillant sous-ministre du Travail, MacKenzie King, ne lui a inspiré aucune crainte. Il y avait assez de renom pour les deux et le ministre n'a jamais pensé que M. King le volait quand il prenait sa part de mérite. Ils ont partagé en fibres dans les missions distinguées qui ont été à leur ministère ; ils ont partagé également dans la gloire du succès et maintenant, la rumeur veut que M. King soit promu au poste de ministre du Travail. Ce qui fera deux ministres, là où un seul existait.

"Cela diffère grandement des relations qui ont existé entre Lord Kitchener et Lord Curzon, lequel ne prit pas de temps à découvrir que l'Inde était trop petite pour contenir deux hommes de leur taille. La magnanimité trouve toujours sa récompense, et de cette qualité, M. Lemieux en a à revendre.

"Le vaste, le bouillant cerveau de Heneker Heaton doit trouver un agréable camarade dans celui de M. Lemieux qui saisit tous ces plans de ceinturer le globe avec rapidité. Les câblogrammes à deux sous, c'est à ce plan que M. Heaton et M. Lemieux travaillent.

"La capacité des câbles est de trois cent millions de mots par année. Ils n'en transmettent pas cinquante millions. Ce qui prouve qu'à vingt-cinq cents le mot le public est d'avis qu'en matière de câblogramme le signal est d'or. Le câble à deux sous serait un lien puissant pour l'empire, de même que le câble "tout rouge" que M. Lemieux a tant à cœur.

M. Andrew Carnegie et le tarif

M. Andrew Carnegie est un vieux malin qui aime à rire aux dépens de son prochain.

Après avoir amassé dans les aciéries de Pittsburgh (Pennsylvanie), sous le régime protectionniste, une fortune de \$300,000,000 à \$400,000,000, il prétend maintenant que les droits sur l'acier devraient être abolis !

C'est qu'il n'est plus directement intéressé dans les aciéries.

Après lui le déloge !

La commission du tarif, qui siège actuellement à Washington, l'a invité à venir déposer, afin de savoir sur quoi il se base pour prêcher l'abolition des droits sur l'acier.

Mais le vieux regard a décliné l'invitation, craignant évidemment d'être soumis à un interrogatoire par trop embarrassant.

espère pouvoir offrir aux visiteurs une hospitalité très large. La presse de la Grande Bretagne ne sera pas seule à les bien recevoir. Le gouvernement les recevra officiellement en une démonstration appropriée et divers autres corps ont déjà fait parvenir des invitations qui représentent les aspects les plus caractéristiques de notre vie nationale.

La conférence ne passera pas à Londres tout le temps de sa durée. On donnera aux délégués l'occasion de visiter un grand port de guerre, et quelques-unes des plus récentes unités de la flotte anglaise. On espère aussi pouvoir les faire assister à une revue des troupes de l'armée anglaise, et cette partie du programme très désirable ne devrait pas être difficile à organiser.

On les conduira, dans des conditions spécialement avantageuses, dans quelques-uns de nos principaux centres industriels où ils pourront voir fonctionner nos principales industries, nos chantiers de constructions maritimes, nos établissements métallurgiques, nos filatures et nos tissages.

Il est question aussi de leur ménager une visite à Oxford avec la coopération des autorités universitaires, et l'on pourrait encore les mener jusqu'à Edimbourg.

Le côté social de la conférence aura une importance particulière. Les visiteurs seront mis en contact et pourront échanger leurs idées avec un grand nombre d'hommes publics et de représentants des professions libérales.

Et, avant que la conférence se sépare, un ménage aux délégués des invitations de personnages distingués à goûter les charmes de la vie à la campagne de la haute société anglaise.

Cette réunion, si unique en son genre, avec des possibilités si variées, devra, croit-on, produire l'effet de renforcer considérablement les liens sociaux qui unissent entre elles les différentes parties de l'empire britannique.

LA LANGUE DE FREDERIC MISTRAL

Quand il apprit par les journaux les nouvelles alarmantes publiées sur sa santé, dit le "Gaulois", Frédéric Mistral s'écria, en riant : "Sieu pas près de m'embarquer ! Je ne suis pas près de mourir."

Ceci est du provençal facile. Il y a loin de cet idoine vulgaire à la belle langue souple, harmonieuse et littéraire de "Mireille" et de "Calendal". Le poète de Maillane a, d'ailleurs, confessé en toute sincérité qu'il avait embelli le parler de ses ancêtres dans une poésie dont voici la traduction :

Nous trouvâmes dans les bergeries
Revêtue d'un méchant haillon
La langue provençale :
En allant paître les brebis
La chaleur avait bruni sa peau,
La pauvre n'avait que ses longs cheveux.

Pour couvrir ses épaules.
Et voilà que des jeunes hommes
En vaguant par là
Et la voyant si belle
Se sentirent émus.
Qu'ils soient donc les bienvenus,
Car ils l'ont vêtue dument
Comme une demoiselle.

TYPLOGIE

Nous avions la plainologie, la chiromancie, la graphologie. La typologie, dont l'invention est toute récente, complète fort agréablement la série de ces sciences inexactes, mais faibles.

Voici, par exemple, ce que la typologie nous apprend sur Victorien Sardou, qui fut un très brave homme et un très habile dramaturge :

"La qualité maîtresse de ce caractère et de ce tempérament, c'est la curiosité.

"Sardou, pour l'observateur, est un type bien français, une synthèse de la vieille France, car il y a en lui un paysan mûr et une marionnette infimement malicieuse, coquette, indolente et fantasque."

Cette extraordinaire révélation sera révéler tous ceux qui ont connu le regrettable dramaturge. Il nous l'ont peint plus d'une fois : c'était, à les entendre, le plus vivant des hommes.

Son activité était trépidante, il ne se reposait vraiment que lorsqu'il dormait. Et voilà — c'est la typologie qui nous l'apprend — qu'il y avait dans Sardou une marionnette indolente, sujette aux vapeurs et qui se mettait volontiers des mouches sur les joues. Qui l'eût pu croire sans la typologie ?

La typologie sait, du reste, des choses plus troublantes :

"Cette marionnette, poursuit-elle avec sérénité, fut peut-être amoureuse du paysan, mais elle ne le lui dit pas. Lui n'osa jamais penser à elle que pour la protéger contre les indiscretions et contre sa propre fantaisie."

C'est fort heureux, en somme, que la marionnette n'ait pas parlé. On ne sait pas ce qui aurait pu arriver si elle avait été plus bavard.

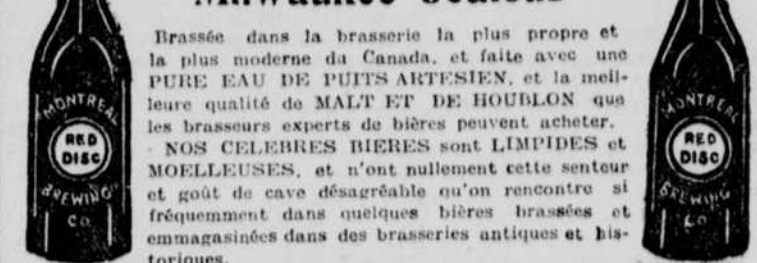
Mais ce qui reste de tout cela, c'est que Sardou a peut-être échappé son meilleur sujet de pièce, le sujet qu'il portait en lui, du fait même de sa dualité typologique, si l'on ainsi s'exprime. Quel personnage curieux lui eût fourni, par exemple, ce paysan qui ne songeait qu'à protéger la marionnette contre ses propres fantaisies ! Cyranos n'est pas plus admirable que ce contenté de trouver pour un tiers les mots d'amour que le tiers ne sait pas et qui enverront Roxane.

Mais ne regrettons rien. En compensation du drame que nous n'avons pas eu, la typologie nous donne vraisemblablement beaucoup de vaudevilles.



"BIERE POUR NOEL"

'The Beer that Makes Milwaukee Jealous'



MONTREAL BREWING COMPANY

Otis-Fensom Elevator Co.

LIMITED

Manufacturiers des Ascenseurs "Otis-Standard"

Ascenseurs Hydrauliques
Ascenseurs Electriques
Ascenseurs à Vapeur
Ascenseurs à la Main

BUREAU PRINCIPAL : Edifice Confederation Life
BUREAU DE MONTREAL : 423 Rue St-Jacques
TORONTO, ONT. MONTREAL, QUE.

TRAITE DES AFFAIRES GÉNÉRALES DE FIDEICOMMIS

MONTREAL TRUST AND DEPOSIT COMPANY

BUREAUX : 2 PLACE D'ARMES

Voûtes de Sûreté pour les Dépôts : 67 rue Notre-Dame Ouest
207-1-R-ou-F.

W. SCOTT & SONS

GRAVURES ET AQUARELLES

ENCADREMENT

RUGS ORIENTAUX, ETC

99 RUE NOTRE-DAME OUEST
Établi en 1859 T51-Main 1053
141-mmr-lou-sam-g.

The Phenix Bridge & Iron Works, Ltd.

83 rue Colborne

Entrepreneurs en construction d'acier. Gros assemblage de Lambourdes, Chevrans, Angles et Plaques de toutes sortes.
83 RUE COLBORNE
195-m-l-m.

MANUFACTURIERS DES

THE
St. Lawrence Sugar Refining Co., Ltd.
MONTREAL

Sucres Raffinés Choisis
de toutes sortes.

La Journée Financière

MARCHE DE MONTREAL

Le marché a été aujourd'hui très fort bien que le chiffre et l'importance des transactions n'ait guère dépassé la moyenne.

Le Power, le Toronto Street, le Shawinigan, le Coal et le Laurentide ont eu les honneurs de la journée.

Le Power continue à être la valeur la plus en faveur de la liste. On remarquera qu'aux cours actuels on n'a pas encore fait état de l'augmentation prochaine du dividende, lequel sera en avril porté à 7 p.c.

Le Ogilvie, ordinaire, qui rapporte 7 p.c. est environ six points de plus que le Power et pourtant l'un est une valeur purement industrielle tandis que l'autre dénote un certain monopole qui n'est pas besoin de regarder deux fois pour en apprécier toute la valeur. Nul doute que le cours actuel du Power, 108 5-8 ne soit d'ici peu largement dépassé.

Le Dominion Coal a monté de deux points, il a coté aujourd'hui 58 tandis que le Steel n'a pas été intéressé à 20 3-4.

Sur d'assez importantes transactions le Toronto Street a monté à 198. On considère comme très satisfaisant le dernier rapport de cette compagnie.

MARCHE DE CHICAGO

Chicago, 2.—Les cours d'hier qui pourtant constituaient un record ont été dépassés: le blé de décembre a coté \$1.06, le blé de mai \$1.10-1-2 et le blé de juillet \$1.03-3-4.

La réaction à prévoir se produisit, mais la fermeture s'effectua cependant à la hausse de 1-4 à 5-8. Le maïs a été faible et l'avoine et les vaches ont fléchi.

Minneapolis Duluth et Chicago enregistrèrent en arrivages: 512 wagons, contre 893 la semaine dernière et 638 il y a un an.

Arrivages approximatifs de demain: blé 520 wagons, avoine 1530, avoine 760 et 30,000 porcs vivants.

MARCHE DE NEW-YORK

New-York, 2.—Le très fort mouvement de spéculation d'hier sur le Rock Island s'est continué aujourd'hui.

Une forte baisse s'est produite en fermeture.

On annonce que les obligations de la compagnie ont été vendues pour quarante-cinq millions, ce qui suffirait à faire face à toutes les échéances. Ces informations ont été mises en circulation par les banques qui sont ordinairement les intermédiaires entre le marché et les valeurs de Harriman. On a même laissé entendre une étroite alliance entre le Rock Island et les valeurs de Harriman. La faveur de spéculation de la première heure fut brusquement arrêtée par la déclaration formelle de la maison de banque Kuhn Loeb & Co., à l'effet qu'elle s'est retirée de l'émission, laquelle a été assumée par la maison Speyer & Co. Il est à remarquer que la maison Kuhn Loeb & Co., est la banque du Union Pacific.

On a mis en circulation la rumeur allant à dire qu'une compagnie est en formation dont l'objet sera de centraliser les divers intérêts des Gould. Les banquiers sont inquiets et les taux de l'escompte à vue montent rapidement.

Les obligations ont été irrégulières. Ventes totalisées, valeur au pair \$7,501,000.

Les bons sur le trésor ont maintenu leurs cours.

Les transactions de bourse ont porté sur 1,127,000 titres dont les principales se répartissent ainsi qu'il suit:

A. DUPUIS A. BRUNEAU
BRUNEAU & DUPUIS
COURTIERS

Membres du Montreal Stock Exchange

CHICAGO: 123 rue Saint-Pierre.
MONTREAL: No. 4 rue Hospital.
Fils Privé avec Chs. Head & Co.
NEW-YORK: 17 Broad St.
BOSTON: 74 STATE St.

suit: Amalgamated Copper 17,500; American Smelting 29,900; Atchison 11,500; Chicago Mil. and St. Paul 44,000; Con. Gas 19,000; Great Northern 41,600; Missouri Kansas & Texas 22,000; Denver & Rio Grande 11,800; Ill's Central 16,100; Pac. Mail 10,500; Northern Pac. 39,800; Ontario & Western 19,500; Reading 116,800; Rock Island 39,000; do. preferred 121,200; Southern Pac. 26,700; Union Pac. 125,700; United States Steel 114,200; Wabash 16,100; 15,200; Texas and Pac. 16,200.

MARCHE DE LONDRES

Londres, 2.—L'argent plus abondant aujourd'hui a été moins demandé. L'escompte cependant a été ferme durant toute la séance sur le marché en banque.

Les transactions en Bourse ont été actives et assez importantes. Les valeurs anglaises ont été fermes et les consolidés ont monté de 3-16d.

Les ventes de Paris ont entraîné la baisse les fonds étrangers et les Kaffirs.

Les obligations japonaises ont encore été à la hausse toute la journée.

Les valeurs américaines ont été à la hausse sur l'habituel soutien indirect de New-York, cette fois s'est effectué par Paris au lieu de Londres. Cependant en fermeture les cours fléchirent brusquement.

LE CHANGE

Londres, 2.—Or en barre 77s. 11d. Argent des Etats-Unis, 76s. 6d.

Primes sur l'or: Madrid 11.20; Lisbonne 24.50.

Paris, 2.—Fermeture 3 p.c. de rentes, 97 francs, 10 centimes.

Change sur Londres 25 francs, 11 1-2 centimes.

Berlin, 2.—Change sur Londres, 20 marks, 47 1-4 pfennigs.

Escompte à vue 2 1-2 p.c., à 3 mois 2 5-8 p.c.

LA BAISSSE DE L'ARGENT-METAL

Les mines de Cobalt vont subir de lourdes pertes.

Ayant fermé à \$2.70, la Crown Reserve a fermé ce soir à \$2.65, soit une baisse de cinq points aujourd'hui.

La baisse de l'argent-métal se continue à Londres et à New-York d'une façon extraordinaire. Il y a exactement un an l'argent se vendait à New-York 67.05 cents l'once, et le cours du jour est de 49c, soit une baisse de 18c l'once.

Si l'on songe que la production totale des mines de Cobalt sera cette année de 20 millions d'onces environ, on calculera aisément que la perte ainsi subie, pour cause de dépréciation de l'argent-métal, sera de \$3,600,000 et même un peu plus.

LE MEXIQUE

Nous demandons du blé.—Augmentation probable du commerce entre les deux pays.

L'abaissement des droits sur les blés étrangers décrié hier par le gouvernement mexicain a été ce matin à la halle aux grains, le principal sujet de conversations.

Ce décret du gouvernement mexicain est en effet de première importance pour notre commerce extérieur de céréales.

Le Mexique a en effet cette année un sérieux déficit de grains à combler et le Canada dispose d'un surplus considérable dont une forte partie y trouverait placement avantageux.

La compagnie Elder-Dempster fait un service régulier entre Halifax et les principaux ports mexicains et l'Atlantique. Nos exportateurs ont certaines facilités d'exportation qu'il ne tient qu'à eux d'utiliser. Le ministère du commerce tient en effet à leur disposition la liste complète des importateurs de grains à Mexico.

SOUTHERN PACIFIC

Les recettes brutes d'octobre sont en diminution de \$897,000, les recettes nettes sont en augmentation de \$908,000.

CANADA IRON CORPORATION LTD.

Un consortium de 8 millions

On a annoncé aujourd'hui que le Canada Iron Corporation Ltd., récemment organisé au capital de 8 millions, sera un consortium des intérêts des Drummond de tout le Canada.

Les directeurs de ces différentes compagnies maintenant consolidées songeaient depuis des années à établir des aciéries aux points stratégiques de l'industrie, de manière à contrôler le marché grandissant du Canada et à économiser dans la plus large mesure les frais de transport.

Le capital de 8 millions est divisé comme suit: 3 millions de piastres en actions préférence de \$100 chacune portant 6 p.c. d'intérêt et 5 millions de piastres d'actions ordinaires.

La première émission sera de \$2,750,000 d'actions préférence et \$1,657,000 d'actions ordinaires entièrement payées aux vendeurs des propriétés.

Le bureau se compose de MM. Thomas J. Drummond, Montréal, président; Edgar McDougall, Montréal, vice-président; et MM. George Drummond, Chipman, commissaire de la Cie de la Baie d'Hudson, H. Cockshutt, de Brantford, Ont., George Guderhill, New York. Comité de Londres, sir James Heath, baronnet, I. Hamilton Penn, R. W. Cooper et John R. Tennant.

MEXICAN TRAMWAY

Les recettes augmentent

Les recettes d'octobre indiquent le plus fort surplus de l'année, lequel équivaut à 11.17 pour cent sur les actions ordinaires, soit \$55,853 après que le service des obligations et des bons ait été assuré.

NOTRE EXPORTATION DE BLE

La saison de navigation qui vient de finir n'a pas été si mauvaise que l'on lui avait voulu dire de temps à autre les exportateurs de grains.

Le port de Montréal a en effet exporté cette année 32,500,000 de boisseaux de grains contre 29,500,000 l'an dernier.

GRANBY SMELTER

La direction de la Granby Consolidated Smelter Co. a décidé d'augmenter la capacité de ses réducteurs de manière qu'ils puissent traiter journellement 5,000 tonnes de minerai au lieu de 3,500 actuellement. Cette augmentation de capacité qui sera effectuée sans émission nouvelle permettra d'augmenter de \$50,000 par mois les recettes de la compagnie, soit \$4.50 par action.

EXPEDITION DE KINGSTON

Kingston, Ont., 2.—Durant la saison de navigation qui vient de se terminer les expéditions de céréales du port de Kingston se sont chiffrées par 17,666,054, soit 500,000 boisseaux de moins qu'en 1907.

UNION PACIFIC

Les recettes brutes d'octobre sont en diminution de \$114,000; les recettes nettes sont en augmentation de \$914,500.

CHICAGO & OHIO

New York, 2.—Les recettes nettes d'octobre sont en diminution de \$49,403. La diminution de recettes nettes des quatre mois écoulés se chiffre par \$200,306.

AMERICAN SMELTING

Les directeurs de l'American Smelting ont déclaré aujourd'hui le dividende trimestriel régulier de 1 pour cent sur les actions ordinaires et de 1 3-4 p.c. sur les actions préférence.

DOMINION COAL

La production de novembre se chiffre par 244,304 tonnes et les expéditions par 233,558 tonnes.

EASTERN TOWNSHIP BANK

(Dépêche Spéciale)
Sherbrooke, 2.—Une réunion des directeurs de la banque a eu lieu à Sherbrooke, cet après-midi.

A l'assemblée générale annuelle, un dividende de 8 p.c. a été déclaré.

ATCHISON

Aujourd'hui a été déclaré le dividende semestriel de 2 1-2 p.c. sur les actions préférence.

STANDARD OIL

L'action Standard Oil a coté aujourd'hui à New York 650 et 660.

LE FLOT D'OR

New York a expédié aujourd'hui \$3,000,000-00 à la Banque de France.

TORONTO STREET

LES RECETTES AUGMENTENT

Etat comparatif des recettes: Recettes Augm. Diminution.

Semaine écoulée le 7... \$64,482 \$4,692
11 mois, 1908... 3,215,079 128,367
11 mois, 1907... 3,101,841 314,503

MONTREAL STREET

Etat des recettes de la semaine écoulée le 28 novembre: Recettes Augm. Diminution.

Dimanche... \$7,745.63 \$47.33
Lundi... 10,376.38 14.96
Mardi... 9,746.60 111.94
Mercredi... 9,828.51 252.70
Jeudi... 10,665.81 420.83
Vendredi... 10,831.11 464.59
Samedi... 10,785.74 238.98

Total... \$68,575.28 \$1,218.45

MINES DE ROSSLAND

Etat de production de la semaine et depuis le 1er janvier: Semaine Année

Centre Star... 4,762 159,408
Le Roi... 2,803 71,994
Le Roi No. 2... 374 26,738
Le Roi No. 2 milieu... 760 9,970
L. N. L... 3 1,282
Autres mines... 1,282 23,698

COMMERCE

LE GRAIN

MARCHE DE MONTREAL

La demande étrangère de blé de Manitoba est assez considérable, bien que les prix montent à Winnipeg. L'avoine a tendance à baisser.

MARCHE DE TORONTO

La hausse d'hier s'est à peine maintenue aujourd'hui.

Cours du jour: Blé, Ontario No 2... 94c
Blé, Manitoba, No 1... 1.08-1-2
Blé, Manitoba, No 2... 1.05-1-2
Avoine, Ontario, No 2... 39c
Avoine, Manitoba, No 2... 43c
Orge perlée, No 2... 55-1-2c
Orge perlée, No 3... 53c
Maïs, vieux... 74-1-2c
Soye, la tonne... \$20.00
Orge, No 2... 74c
Sarrasin, No 2... 55c

LES OEUVS

Il ne s'est rien produit de nouveau sur le marché. Les arrivages sont utilisés sur place aux cours du jour: Coque... 29c dz.
Choisis... 25c dz.
No 1... 22c dz.
No 2... 17-1-2c dz.

BEURRE ET FROMAGE

Fromage:— Le marché est ferme, les prix se maintiennent. Cours du jour:—Ouest 12-1-4c; Est 11-3-4c.

Beurre:— Le marché est ferme, les prix se maintiennent.—Crémère 1er choix: 27c par lots et 28c aux épiciers.

Cornwall, Ont., 2.—Les cours de la saison 18,564 blanc et 11,193 rouges, soit 29,757 en tout.

Le marché se tiendra le samedi, l'an prochain.

LA VIANDE

Le marché est bon et assez actif, les prix se maintiennent.

A SAINT-JUDE

(Correspondance Spéciale)
Saint-Jude, 2.—Mercredi soir, plusieurs amis et enfants de Monsieur et Madame Léandre Courtemanche, au nombre de soixante se réunirent à leur résidence et présentèrent à M. Courtemanche, une magnifique chaise, un service à boire et une jolie paire de souliers, à l'occasion du soixante-cinquième anniversaire de sa naissance.

Une jolie adresse entimée et écrite par sa fille, Mademoiselle Marie-Louise institutrice, fut lue par son fils, Léopold. L'organisateur du banquet fut M. Joseph Bergeron, son gendre. La présentation fut faite par Jean-Baptiste Allaire, beau-frère du héros de cette fête, M. Courtemanche, ému par cette surprise reçue par ses amis en termes appréciés pour cette belle marque d'amitié qu'on lui donnait, et avec sa digne épouse, reconnue pour son affabilité il fut bien s'acquitter de sa tâche en divertissant leurs amis pendant la soirée jusqu'à une heure assez avancée.

Il y eut un chant et musique durant lesquels on servit des rafraîchissements de toutes sortes. Après qu'un excellent goûter, termina la soirée.

Nous souhaitons à M. et Mme Courtemanche une longue prospérité afin que chaque année, tous les parents et amis se réunissent pour leur redire encore des souhaits et des vœux de bonheur.

TRAINS DISCONTINUES

Le Grand Tronc annonce que le train quittant Montréal à 1.30 p.m., les Dimanches pour Vaudeville et Stations intermédiaires, et le train quittant Vaudeville à 5.25 p.m., pour Montréal ont été discontinués.

VENTE D'ASSUREURS

Tuyaux de Fonte Endommagés

ENVIRON 13 TONNES DE TUYAUX DE LA MEILLEURE FONTE ECOSSAISE, DE 24 POUCES, légèrement endommagés au bout du fausset.

Seront vendus par encan public pour le compte de ceux concernés, au HANGAR DE LA LIGNE DONALDSON, (en face de la Place Jacques-Cartier), le SAMEDI MATIN 5 DEC., A ONZE HRS.

WALTER M. KEARNS, Encanteur, 207-3-C.

MILTON HERSEY CO., LTD.

Chimistes Ingénieurs Inspecteurs

Aux Consommateurs d'Energie Electrique:— Contrôlez les épreuves faites de consommation d'énergie électrique, soit pour éclairage soit comme force motrice dans les résidences privées, les bureaux, les fabriques, etc.

Téléphone Main 252

Bureau-Chef - 171 rue St-Jacques. 207-1-Fin.

AMIANTE

BROME COUNTY ASBESTOS DEVELOPMENT CO. LTD.

Capital-Actions \$200,000 En deux mille actions de \$100 chacune

DIRECTEURS: F. A. Olmstead, Sutton, Qué.; A. C. Lytle, Eastman, Qué.; H. H. Williams, East Bronghton; C. A. Nutting, C. R., Waterloo, Qué.; Wm Johnson, Montréal, Qué.

BANQUIERS — Banque des Cantons de l'Est.

AVOCATS—Oughtred & Phelan, Ed. New-York Life, Montréal.

Offre à la souscription publique 1,000 actions de capital-actions au pair, de cent piastres chacune.

On peut se procurer le prospectus avec détails complets sur demande à la Brome County Asbestos Development Co., édifice de la Banque d'Ottawa, Montréal ou Eastman, Qué.

On répondra aux demandes dans l'ordre de leur réception. TEL. MAIN 6834.

200-n-p-fin

THE ROYAL TRUST CO

107 RUE ST-JACQUES MONTREAL

CAPITAL \$1,000,000 Payé 700,000 Fonds de Réserve 800,000

BUREAU DES DIRECTEURS Très honorable Lord Strathcona et Mount-Royal C.O.M.G.

Hon Sir George Drummond, K. C. M. C. Vice-Président

Sir H. Montagu Allan Sir W. C. Macdonald Sir R. B. Angus Sir R. Mackay Sir Edward Clouston, Bart Sir V. Meredith E. B. Greenhalgh A. J. Patterson C. M. Hay James Ross

Sir T. G. Shaughnessy K. C. V. O. Sir William C. Van Horne, K. C. M. G.

H. ROBERTSON, Gérant. VOUTE DE SURETE POUR DEPOTS

Edifice de la Banque de Montréal, 109 rue St-Jacques, MONTREAL. 101-jou-sam-n-p-fin

F.L. Brooks & Cie.

Agents de commission. Consignations reçues au plus bas prix possible.

Nos 24-25 Sovereign Bk. Bldg. Montréal. Bell Tel. M. 1494.

100-ma-j-s-n

PROVINCE DE QUEBEC

Montreal, COIFF. DE CIRCUIT No. 13553 — John Keer vs. L. J. Martin et al.

Le 12ème jour de décembre 1908, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de A. Guibault l'un des dits défendeurs, au No. 235 Avenue Laval en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisi en cette cause, consistant en meubles de ménage etc.

Conditions: Argent comptant. Montréal, 2 décembre 1908.

207-1-\$ J. X. PAUZE, H.C.S.

VALEURS A VENDRE

JE VENDRAI TOUTE PARTIE DE 5,000 Silver Bar — Offre demandée. 5,000 Union Pacific Coal. — Offre demandée. 5,000 Dr. Reddick. — A un prix spécial.

J'AI DES LOTS INCOMPLETS DES VALEURS SUIVANTES:

500 Yukon Basin Dredging... 150
300 Canadian Ry... 150
100 Silver Cross... 45c
200 Mont. Red. & Smelting... 85c
200 Gifford Development... 25c
300 Gould Consolidated... 95c
75 Gifford Extension... 95c
500 Strathcona... 45c
1,000 British American... Offre demandée.
500 R. C. Amal. Coal... 10c
100 Oshawa... 10c
500 Lucky Boys Larder Lake... 10c
250 Floyd... Offre demandée.
\$1,000 Mining & Oil Bonds and Stock... Offre demandée.

J'ACHETERAI 10,000 Dr. Reddick, 10,000 Gould Consolidated, 5,000 Strathcona, 20,000 British American, 2,000 Chambers-Perland, 1,000 Harris-Maxwell, 1,000 Haliburton Silver. Aussi toutes autres valeurs. Ecrites pour mon journal financier.

A. J. ESTES, VALEURS ET OBLIGATIONS 38-37 Bldg de la Banque Sovereign, Téléph. Main 2418. Montréal, Canada 206-6-P-Fin.

Banque d'Hochelaga

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de deux pour cent (2 p.c.) sera payé, au taux de huit pour cent (8 p.c.), par année sur le Capital Payé de cette institution, à été déclaré pour le trimestre finissant le 30 novembre prochain et sera payable, au Bureau-Chef de la Banque, en cette ville et à ses Succursales, le et après le premier jour de décembre prochain, aux actionnaires inscrits au registre le 16 novembre.

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu au Bureau-Chef de cette Banque, à Montréal, mercredi le 16 décembre prochain, à 10 heures.

Par ordre du Conseil de Direction, M. J. A. PRENDERGAST, Gérant-Général, 175-ma-jeudi-sam-n-c

Banque de Montréal

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de deux et demi pour cent (2 1/2 p.c.) sur le fonds capital payé de cette institution, a été déclaré pour le trimestre courant, lequel sera payable au Bureau de la Banque, en cette ville, et à ses Succursales, le et après le premier jour de décembre prochain, aux actionnaires enregistrés le 14 novembre.

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires sera tenue au Bureau de cette institution, lundi, le septième jour de décembre prochain.

L'Assemblée commencera à midi. Par ordre du Bureau, E. S. CLOUSTON, Gérant général, Montréal, 20 octobre 1908, 171-22-29 oct-5-12-19-26 nov-3 fête-c

En vertu de l'acte des liquidations

Provinces de Québec District de Montréal, COUR SUPERIEURE No 233

TORONTO DRESSED BEEF COMPANY, LIMITED, En liquidation.

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers actionnaires et contributeurs de la dite Comp

LA PEINE DE MORT DEVANT LA CHAMBRE FRANÇAISE

Après avoir entendu un long plaidoyer de M. Briand, la Chambre renvoie à huitaine la suite de la discussion

La Chambre a repris la discussion du projet relatif à l'abolition de la peine de mort.

Dans les tribunes publiques, bondées, on se montrait la mère de la petite victime de Soledad, Mme Edelberg, qui avait tenu à suivre les débats.

C'est un discours de M. Delante qui ouvre la séance. Le député socialiste de Paris est l'adversaire de la peine de mort, parce que, dit-il, estime qu'elle déshonore plus ceux qui l'appliquent que ceux qui la subissent.

Cette déclaration de principes nous dispense de nous étendre sur cette intervention.

M. Castillard, le rapporteur de la commission lui succède.

Il sait qu'un certain côté de la Chambre n'a pas dissimulé son intention de prolonger le débat indéfiniment afin d'empêcher la Chambre d'émouvoir un vote exprimant sa volonté de voir appliquer la peine de mort.

Aussi il sera bref, pour ne pas faire le jeu de ses adversaires.

Et dans un discours, haché des interruptions les plus discordantes de l'extrême-gauche, le rapporteur fait justice des arguments des abolitionnistes.

M. Castillard. — La commission de la réforme judiciaire pense avec la majorité du peuple français qu'à une époque où la criminalité augmente, il est nécessaire de protéger les honnêtes gens contre les malfaiteurs endurcis.

Elle pense que la peine de mort arrêtée plus sûrement le bras des assassins que l'internement dans la durée est toujours limitée.

Aussi pas de fausse sensibilité, et surtout pas de bluff ! Les nouveaux publics ne doivent pas assurer la responsabilité du mécontentement qui commence à grandir dans le pays.

On applaudit l'orateur sur de nombreux bancs pendant que le garde des sceaux monte à la tribune.

Discours de M. Briand

M. Briand voudrait qu'il fut convenu au sein du débat qu'il n'y a pas d'un côté les défenseurs des honnêtes gens et de l'autre les défenseurs des assassins. Il ne recourra pas à des raisons d'humanité et de sentiment ou à des considérations philosophiques, qui ont été maintes fois exprimées.

Il produira des arguments basés sur des chiffres et il examinera les réalités.

M. Briand. — Sans doute, dans un pareil débat, il ne faut pas négliger les mouvements de l'opinion publique; mais le législateur ne doit pas s'en faire l'esclave. Il doit en chercher les causes et, si elles sont injustes, c'est son honneur de rechercher à remonter un pareil courant.

Cela dit, le garde des sceaux rappelle dans quelles conditions le gouvernement a été amené à déposer son projet d'abolition de la peine de mort.

M. Briand. — La Chambre, il est vrai, vota en 1906 à 12 voix de majorité le rétablissement de l'édit affecté au traitement de l'exécutif des hautes-œuvres. Mais les rectifications de vote qui se sont produites ont amené le gouvernement à penser que la Chambre avait voulu marquer que la guillotine ne devait plus se resserrer. (Exclamations.)

La commission de la réforme judiciaire avait d'abord nommé un rapporteur favorable au projet de gouvernement. Elle a changé d'avis. M. Puech, son président, en a donné les raisons. Et pourtant, M. Puech, en 1898, au Conseil municipal, votait une motion très nette contre la peine de mort et, en 1906, avec M. Labori, il refusait les crédits pour l'application. (Mouvements divers.)

M. Puech. — On ne connaissait pas alors les rapports du ministère de la justice.

M. Briand s'attache ensuite à prouver que la peine de mort n'est ni moralisatrice ni efficace, ni exemplaire, ni intimidante.

M. Briand. — Moralisateur, aucun partisan de la peine de mort ne le soutient, puisqu'il n'insiste pas sur la publicité des exécutions capitales.

De même que le meurtre privé se cache par crainte, le meurtre social se cache par honte. (Applaudissements à l'extrême-gauche. — Mouvements divers sur d'autres bancs.)

Est-ce exemplaire ? On sait que la plupart des malfaiteurs qui ont été condamnés à mort, ont déclaré avoir assisté à une exécution capitale; le pasteur Roberts a déclaré avoir reçu à ce sujet des confidences de 167 condamnés; 161 ont déclaré avoir assisté à des exécutions. (Applaudissements à l'extrême-gauche.)

La peine exerce-t-elle une intimidation ? M. Castillard nous a dit : Savez-vous le nombre des malfaiteurs qui ont été retenus, dans la voie du crime, par la vision de la guillotine ? Non, assurément; mais peut-être nous assure-t-il y en a eu.

Le garde des sceaux s'attache à démontrer que la peine de mort n'a jamais exercé une action efficace sur la criminalité. Il cite à l'appui de sa thèse des exemples pris dans les pays où la peine de mort a été abolie, comme l'Italie, les Pays-Bas, la Suisse, le Brésil, la Colombie, etc., et en Belgique, où, systématiquement, elle n'est pas appliquée.

En est-il de même en France ? Il résulte des statistiques que le nombre des grands crimes a été de 6.101 de 1871 à 1880; de 5.478, de 1881 à 1890; de 4.881, de 1891 à 1900; de 4.881, de 1901 à 1907. M. Ollivier. — Vos chiffres ne concordent pas avec ceux de la statistique, que vous nous avez fait distribuer.

M. Briand. — Ma démonstration porte sur les anciennes statistiques. (Interruptions.)

M. Puech. — Pour la commission toute la question est là. Seulement nous ne sommes pas d'accord.

Ces constatations n'arrêtent pas le garde des sceaux dans ses affirmations que la diminution de la grande criminalité a été constante. Il produit maintenant une statistique qu'il a fait établir pour une période de 20 années, sur les meurtres spéciaux punis de mort, non compris les crimes imputés ou jugés par contumace dans la première période de 10 ans.

M. Briand. — Le nombre de ces crimes spéciaux est tombé de 660 en 1887 à 571 en 1897. Il y a donc diminution encore ici.

Les exécutions capitales ont-elles exercé une influence ? De 1871 à 1880, il y a 6.101 crimes, 107 exécutions capitales; de 1881 à 1907, 4.881 crimes et 28 exécutions capitales. Donc, les grands crimes diminuent à mesure que les exécutions capitales sont moins fréquentes.

On a affirmé le contraire. C'est l'affaire Soledad qui a été l'origine de la campagne.

Le garde des sceaux a vu le dossier, et il déclare que personne, pas même M. Castillard, n'aurait envoyé Soledad à l'échafaud. (Applaudissements à gauche.)

M. Castillard. — Parfaitement, l'ai déclaré devant la commission.

M. Briand. — Et c'est cependant sous ce prétexte qu'a été entreprise la campagne que l'on sait.

On a invoqué ensuite, ajoute le garde des sceaux, l'affaire de la bande Pollet. Or, celle-ci a opéré en pleine période d'exécutions, de 1895 à 1905. Il en est de même de la bande de la Drôme qui a commis ses méfaits en 1905, époque où on exécutait.

des crimes spéciaux punis de mort, on peut impressionner le pays, mais ce n'est pas une discussion sérieuse.

M. Castillard. — Il est évident que, dans le monde où l'on tue son semblable, on ne se rend pas compte des circonstances aggravantes qui entraînent la peine de mort, c'est le fait de jouer du couteau ou du revolver; on ne s'inquiète pas de savoir si tel ou tel délit accompagne le crime principal.

Or, qu'est-ce que le vote dans votre statistique ? C'est qu'en 1906 la peine de mort n'est plus appliquée, et qu'en 1907 il y a eu 1.438 homicides volontaires, chiffre qui n'avait été jamais atteint. C'est ce qui frappe l'opinion. (Très bien ! Très bien !)

M. Briand répond au rapporteur que le devoir du législateur est tout autre que celui des foules. Il reconnaît que l'accroissement du nombre des meurtres est constant. Mais d'où provient-il ?

Ce sont des crimes commis dans les villes. Ce sont des crimes d'impulsion, résultat des progrès de l'alcoolisme. Une autre cause est encore l'abaïssement du prix des armes meurtrières. Mais il n'est pas exact qu'au moment où le malfaiteur va commettre son crime, il ait la vision de la guillotine, non, il croit à l'impunité.

M. Briand. — Le sang n'a jamais arrêté la pensée, et de la mort, il se dégageait pour le penseur une sorte de mysticisme enveloppant. De même, un mysticisme malsain environne le malfaiteur. Quand il est pris, il parle pour ses camarades et pour les femmes de ce milieu : "On y montera, à la butte !" dit-il.

Je ne dis pas qu'il aura cette attitude jusqu'au bout. Beaucoup pourtant marchent à l'échafaud le front haut et le regard audacieux; leur tête s'abat dans un défi. Ou bien ils s'y traînent complètement abattus, gémissant et pleurant, proférant des paroles de repentir, et sur ceux-là le couteau ne tombe pas en beauté pour la société. (Mouvements divers.)

Je fais appel à votre sang-froid, à votre dignité de législateurs. Il est fâcheux qu'un tel débat ait été institué dans des circonstances qui ne laissent pas des esprits libres. (Interruptions.)

L'impression de l'opinion publique a gagné certains de nos collègues. Je ne dis pas que l'opinion publique ne soit pas de bonne foi. La crainte, l'inquiétude rend la foule un peu féroce, exigeante, impérieuse. Ses mouvements sont irrésistibles et injustifiés. Mais vous, vous n'avez pas le droit de vous déterminer par impulsion.

« Applaudissements sur plusieurs bancs à gauche et à l'extrême-gauche. »

Le garde des sceaux estime que de nombreuses et profondes réformes sont devenues indispensables dans notre système pénal. Il présentera une série de projets de loi à ce sujet. Il ne vient pas devant la Chambre les mains vides. Il propose la peine de l'encellulement (Bruits). Mais cette pénalité a déjà fait ses preuves en France. Cette expérience prouve que la peine proposée sera efficace.

Et M. Briand demande à la Chambre de ne pas céder à ce qu'il appelle un mouvement d'affolement, de ne pas se déterminer sous la pression de l'opinion publique mal renseignée.

Il y a là une question de conscience.

M. Briand. — En tout cas le gouvernement a déposé un projet, après un vote formel de la Chambre marquant sa volonté de ne plus voir se dresser la guillotine en France. Il a fait son devoir et il n'a pas changé d'opinion. Après avoir été sommé de déposer son projet il a examiné s'il devait le retirer devant un mouvement d'opinion; il a pensé qu'il devait le maintenir.

Et, logiquement, il vient soutenir son projet; il ne méconnaît pas qu'il faille tenir compte de l'opinion publique, mais dans la mesure où elle le méritait, et dans des conditions de contrôle qui constituent le devoir du législateur.

L'extrême gauche applaudit le ministre et réclame le renvoi à mercredi de la discussion. Mais on proteste sur de nombreux bancs et le renvoi est repoussé par 326 voix contre 256.

M. Danstet vient répondre alors au garde des sceaux. Le député libéral du Nord n'obéit pas aux injonctions mauvaises d'une opinion publique sur l'application d'une peine existante. Tous les faits de ces dernières années démontrent l'efficacité de la peine capitale. Au surplus, le document sur lequel le ministre s'appuie fourmille

de fautes, et le garde des sceaux, en le présentant, a commis de nombreuses erreurs.

« L'extrême gauche applaudit le ministre et réclame le renvoi à mercredi de la discussion. Mais on proteste sur de nombreux bancs et le renvoi est repoussé par 326 voix contre 256. »

M. Danstet vient répondre alors au garde des sceaux. Le député libéral du Nord n'obéit pas aux injonctions mauvaises d'une opinion publique sur l'application d'une peine existante. Tous les faits de ces dernières années démontrent l'efficacité de la peine capitale. Au surplus, le document sur lequel le ministre s'appuie fourmille

de fautes, et le garde des sceaux, en le présentant, a commis de nombreuses erreurs.

« L'extrême gauche applaudit le ministre et réclame le renvoi à mercredi de la discussion. Mais on proteste sur de nombreux bancs et le renvoi est repoussé par 326 voix contre 256. »

M. Danstet vient répondre alors au garde des sceaux. Le député libéral du Nord n'obéit pas aux injonctions mauvaises d'une opinion publique sur l'application d'une peine existante. Tous les faits de ces dernières années démontrent l'efficacité de la peine capitale. Au surplus, le document sur lequel le ministre s'appuie fourmille

de fautes, et le garde des sceaux, en le présentant, a commis de nombreuses erreurs.

« L'extrême gauche applaudit le ministre et réclame le renvoi à mercredi de la discussion. Mais on proteste sur de nombreux bancs et le renvoi est repoussé par 326 voix contre 256. »

M. Danstet vient répondre alors au garde des sceaux. Le député libéral du Nord n'obéit pas aux injonctions mauvaises d'une opinion publique sur l'application d'une peine existante. Tous les faits de ces dernières années démontrent l'efficacité de la peine capitale. Au surplus, le document sur lequel le ministre s'appuie fourmille

de fautes, et le garde des sceaux, en le présentant, a commis de nombreuses erreurs.

« L'extrême gauche applaudit le ministre et réclame le renvoi à mercredi de la discussion. Mais on proteste sur de nombreux bancs et le renvoi est repoussé par 326 voix contre 256. »

M. Danstet vient répondre alors au garde des sceaux. Le député libéral du Nord n'obéit pas aux injonctions mauvaises d'une opinion publique sur l'application d'une peine existante. Tous les faits de ces dernières années démontrent l'efficacité de la peine capitale. Au surplus, le document sur lequel le ministre s'appuie fourmille

de fautes, et le garde des sceaux, en le présentant, a commis de nombreuses erreurs.

« L'extrême gauche applaudit le ministre et réclame le renvoi à mercredi de la discussion. Mais on proteste sur de nombreux bancs et le renvoi est repoussé par 326 voix contre 256. »

M. Danstet vient répondre alors au garde des sceaux. Le député libéral du Nord n'obéit pas aux injonctions mauvaises d'une opinion publique sur l'application d'une peine existante. Tous les faits de ces dernières années démontrent l'efficacité de la peine capitale. Au surplus, le document sur lequel le ministre s'appuie fourmille

de fautes, et le garde des sceaux, en le présentant, a commis de nombreuses erreurs.

« L'extrême gauche applaudit le ministre et réclame le renvoi à mercredi de la discussion. Mais on proteste sur de nombreux bancs et le renvoi est repoussé par 326 voix contre 256. »

M. Danstet vient répondre alors au garde des sceaux. Le député libéral du Nord n'obéit pas aux injonctions mauvaises d'une opinion publique sur l'application d'une peine existante. Tous les faits de ces dernières années démontrent l'efficacité de la peine capitale. Au surplus, le document sur lequel le ministre s'appuie fourmille

de fautes, et le garde des sceaux, en le présentant, a commis de nombreuses erreurs.

de fautes, et le garde des sceaux, en le présentant, a commis de nombreuses erreurs.

« L'extrême gauche applaudit le ministre et réclame le renvoi à mercredi de la discussion. Mais on proteste sur de nombreux bancs et le renvoi est repoussé par 326 voix contre 256. »

M. Danstet vient répondre alors au garde des sceaux. Le député libéral du Nord n'obéit pas aux injonctions mauvaises d'une opinion publique sur l'application d'une peine existante. Tous les faits de ces dernières années démontrent l'efficacité de la peine capitale. Au surplus, le document sur lequel le ministre s'appuie fourmille

de fautes, et le garde des sceaux, en le présentant, a commis de nombreuses erreurs.

« L'extrême gauche applaudit le ministre et réclame le renvoi à mercredi de la discussion. Mais on proteste sur de nombreux bancs et le renvoi est repoussé par 326 voix contre 256. »

M. Danstet vient répondre alors au garde des sceaux. Le député libéral du Nord n'obéit pas aux injonctions mauvaises d'une opinion publique sur l'application d'une peine existante. Tous les faits de ces dernières années démontrent l'efficacité de la peine capitale. Au surplus, le document sur lequel le ministre s'appuie fourmille

de fautes, et le garde des sceaux, en le présentant, a commis de nombreuses erreurs.

« L'extrême gauche applaudit le ministre et réclame le renvoi à mercredi de la discussion. Mais on proteste sur de nombreux bancs et le renvoi est repoussé par 326 voix contre 256. »

M. Danstet vient répondre alors au garde des sceaux. Le député libéral du Nord n'obéit pas aux injonctions mauvaises d'une opinion publique sur l'application d'une peine existante. Tous les faits de ces dernières années démontrent l'efficacité de la peine capitale. Au surplus, le document sur lequel le ministre s'appuie fourmille

de fautes, et le garde des sceaux, en le présentant, a commis de nombreuses erreurs.

« L'extrême gauche applaudit le ministre et réclame le renvoi à mercredi de la discussion. Mais on proteste sur de nombreux bancs et le renvoi est repoussé par 326 voix contre 256. »

M. Danstet vient répondre alors au garde des sceaux. Le député libéral du Nord n'obéit pas aux injonctions mauvaises d'une opinion publique sur l'application d'une peine existante. Tous les faits de ces dernières années démontrent l'efficacité de la peine capitale. Au surplus, le document sur lequel le ministre s'appuie fourmille

de fautes, et le garde des sceaux, en le présentant, a commis de nombreuses erreurs.

« L'extrême gauche applaudit le ministre et réclame le renvoi à mercredi de la discussion. Mais on proteste sur de nombreux bancs et le renvoi est repoussé par 326 voix contre 256. »

M. Danstet vient répondre alors au garde des sceaux. Le député libéral du Nord n'obéit pas aux injonctions mauvaises d'une opinion publique sur l'application d'une peine existante. Tous les faits de ces dernières années démontrent l'efficacité de la peine capitale. Au surplus, le document sur lequel le ministre s'appuie fourmille

de fautes, et le garde des sceaux, en le présentant, a commis de nombreuses erreurs.

« L'extrême gauche applaudit le ministre et réclame le renvoi à mercredi de la discussion. Mais on proteste sur de nombreux bancs et le renvoi est repoussé par 326 voix contre 256. »

M. Danstet vient répondre alors au garde des sceaux. Le député libéral du Nord n'obéit pas aux injonctions mauvaises d'une opinion publique sur l'application d'une peine existante. Tous les faits de ces dernières années démontrent l'efficacité de la peine capitale. Au surplus, le document sur lequel le ministre s'appuie fourmille

de fautes, et le garde des sceaux, en le présentant, a commis de nombreuses erreurs.

« L'extrême gauche applaudit le ministre et réclame le renvoi à mercredi de la discussion. Mais on proteste sur de nombreux bancs et le renvoi est repoussé par 326 voix contre 256. »

M. Danstet vient répondre alors au garde des sceaux. Le député libéral du Nord n'obéit pas aux injonctions mauvaises d'une opinion publique sur l'application d'une peine existante. Tous les faits de ces dernières années démontrent l'efficacité de la peine capitale. Au surplus, le document sur lequel le ministre s'appuie fourmille

de fautes, et le garde des sceaux, en le présentant, a commis de nombreuses erreurs.

« L'extrême gauche applaudit le ministre et réclame le renvoi à mercredi de la discussion. Mais on proteste sur de nombreux bancs et le renvoi est repoussé par 326 voix contre 256. »

M. Danstet vient répondre alors au garde des sceaux. Le député libéral du Nord n'obéit pas aux injonctions mauvaises d'une opinion publique sur l'application d'une peine existante. Tous les faits de ces dernières années démontrent l'efficacité de la peine capitale. Au surplus, le document sur lequel le ministre s'appuie fourmille

de fautes, et le garde des sceaux, en le présentant, a commis de nombreuses erreurs.

« L'extrême gauche applaudit le ministre et réclame le renvoi à mercredi de la discussion. Mais on proteste sur de nombreux bancs et le renvoi est repoussé par 326 voix contre 256. »

M. Danstet vient répondre alors au garde des sceaux. Le député libéral du Nord n'obéit pas aux injonctions mauvaises d'une opinion publique sur l'application d'une peine existante. Tous les faits de ces dernières années démontrent l'efficacité de la peine capitale. Au surplus, le document sur lequel le ministre s'appuie fourmille

de fautes, et le garde des sceaux, en le présentant, a commis de nombreuses erreurs.

« L'extrême gauche applaudit le ministre et réclame le renvoi à mercredi de la discussion. Mais on proteste sur de nombreux bancs et le renvoi est repoussé par 326 voix contre 256. »

M. Danstet vient répondre alors au garde des sceaux. Le député libéral du Nord n'obéit pas aux injonctions mauvaises d'une opinion publique sur l'application d'une peine existante. Tous les faits de ces dernières années démontrent l'efficacité de la peine capitale. Au surplus, le document sur lequel le ministre s'appuie fourmille

de fautes, et le garde des sceaux, en le présentant, a commis de nombreuses erreurs.

« L'extrême gauche applaudit le ministre et réclame le renvoi à mercredi de la discussion. Mais on proteste sur de nombreux bancs et le renvoi est repoussé par 326 voix contre 256. »

M. Danstet vient répondre alors au garde des sceaux. Le député libéral du Nord n'obéit pas aux injonctions mauvaises d'une opinion publique sur l'application d'une peine existante. Tous les faits de ces dernières années démontrent l'efficacité de la peine capitale. Au surplus, le document sur lequel le ministre s'appuie fourmille

de fautes, et le garde des sceaux, en le présentant, a commis de nombreuses erreurs.

« L'extrême gauche applaudit le ministre et réclame le renvoi à mercredi de la discussion. Mais on proteste sur de nombreux bancs et le renvoi est repoussé par 326 voix contre 256. »

M. Danstet vient répondre alors au garde des sceaux. Le député libéral du Nord n'obéit pas aux injonctions mauvaises d'une opinion publique sur l'application d'une peine existante. Tous les faits de ces dernières années démontrent l'efficacité de la peine capitale. Au surplus, le document sur lequel le ministre s'appuie fourmille

de fautes, et le garde des sceaux, en le présentant, a commis de nombreuses erreurs.

« L'extrême gauche applaudit le ministre et réclame le renvoi à mercredi de la discussion. Mais on proteste sur de nombreux bancs et le renvoi est repoussé par 326 voix contre 256. »

M. Danstet vient répondre alors au garde des sceaux. Le député libéral du Nord n'obéit pas aux injonctions mauvaises d'une opinion publique sur l'application d'une peine existante. Tous les faits de ces dernières années démontrent l'efficacité de la peine capitale. Au surplus, le document sur lequel le ministre s'appuie fourmille

de fautes, et le garde des sceaux, en le présentant, a commis de nombreuses erreurs.

« L'extrême gauche applaudit le ministre et réclame le renvoi à mercredi de la discussion. Mais on proteste sur de nombreux bancs et le renvoi est repoussé par 326 voix contre 256. »

M. Danstet vient répondre alors au garde des sceaux. Le député libéral du Nord n'obéit pas aux injonctions mauvaises d'une opinion publique sur l'application d'une peine existante. Tous les faits de ces dernières années démontrent l'efficacité de la peine capitale. Au surplus, le document sur lequel le ministre s'appuie fourmille

de fautes, et le garde des sceaux, en le présentant, a commis de nombreuses erreurs.

« L'extrême gauche applaudit le ministre et réclame le renvoi à mercredi de la discussion. Mais on proteste sur de nombreux bancs et le renvoi est repoussé par 326 voix contre 256. »

M. Danstet vient répondre alors au garde des sceaux. Le député libéral du Nord n'obéit pas aux injonctions mauvaises d'une opinion publique sur l'application d'une peine existante. Tous les faits de ces dernières années démontrent l'efficacité de la peine capitale. Au surplus, le document sur lequel le ministre s'appuie fourmille

de fautes, et le garde des sceaux, en le présentant, a commis de nombreuses erreurs.

« L'extrême gauche applaudit le ministre et réclame le renvoi à mercredi de la discussion. Mais on proteste sur de nombreux bancs et le renvoi est repoussé par 326 voix contre 256. »

M. Danstet vient répondre alors au garde des sceaux. Le député libéral du Nord n'obéit pas aux injonctions mauvaises d'une opinion publique sur l'application d'une peine existante. Tous les faits de ces dernières années démontrent l'efficacité de la peine capitale. Au surplus, le document sur lequel le ministre s'appuie fourmille

de fautes, et le garde des sceaux, en le présentant, a commis de nombreuses erreurs.

« L'extrême gauche applaudit le ministre et réclame le renvoi à mercredi de la discussion. Mais on proteste sur de nombreux bancs et le renvoi est repoussé par 326 voix contre 256. »

M. Danstet vient répondre alors au garde des sceaux. Le député libéral du Nord n'obéit pas aux injonctions mauvaises d'une opinion publique sur l'application d'une peine existante. Tous les faits de ces dernières années démontrent l'efficacité de la peine capitale. Au surplus, le document sur lequel le ministre s'appuie fourmille

de fautes, et le garde des sceaux, en le présentant, a commis de nombreuses erreurs.

« L'extrême gauche applaudit le ministre et réclame le renvoi à mercredi de la discussion. Mais on proteste sur de nombreux bancs et le renvoi est repoussé par 326 voix contre 256. »

M. Danstet vient répondre alors au garde des sceaux. Le député libéral du Nord n'obéit pas aux injonctions mauvaises d'une opinion publique sur l'application d'une peine existante. Tous les faits de ces dernières années démontrent l'efficacité de la peine capitale. Au surplus, le document sur lequel le ministre s'appuie fourmille

de fautes, et le garde des sceaux, en le présentant, a commis de nombreuses erreurs.

« L'extrême gauche applaudit le ministre et réclame le renvoi à mercredi de la discussion. Mais on proteste sur de nombreux bancs et le renvoi est repoussé par 326 voix contre 256. »

M. Danstet vient répondre alors au garde des sceaux. Le député libéral du Nord n'obéit pas aux injonctions mauvaises d'une opinion publique sur l'application d'une peine existante. Tous les faits de ces dernières années démontrent l'efficacité de la peine capitale. Au surplus, le document sur lequel le ministre s'appuie fourmille

de fautes, et le garde des sceaux, en le présentant, a commis de nombreuses erreurs.

« L'extrême gauche applaudit le ministre et réclame le renvoi à mercredi de la discussion. Mais on proteste sur de nombreux bancs et le renvoi est repoussé par 326 voix contre 256. »

M. Danstet vient répondre alors au garde des sceaux. Le député libéral du Nord n'obéit pas aux injonctions mauvaises d'une opinion publique sur l'application d'une peine existante. Tous les faits de ces dernières années démontrent l'efficacité de la peine capitale. Au surplus, le document sur lequel le ministre s'appuie fourmille

de fautes, et le garde des sceaux, en le présentant, a commis de nombreuses erreurs.

« L'extrême gauche applaudit le ministre et réclame le renvoi à mercredi de la discussion. Mais on proteste sur de nombreux bancs et le renvoi est repoussé par 326 voix contre 256. »

M. Danstet vient répondre alors au garde des sceaux. Le député libéral du Nord n'obéit pas aux injonctions mauvaises d'une opinion publique sur l'application d'une peine existante. Tous les faits de ces dernières années démontrent l'efficacité de la peine capitale. Au surplus, le document sur lequel le ministre s'appuie fourmille

de fautes, et le garde des sceaux, en le présentant, a commis de nombreuses erreurs.

« L'extrême gauche applaudit le ministre et réclame le renvoi à mercredi de la discussion. Mais on proteste sur de nombreux bancs et le renvoi est repoussé par 326 voix contre 256. »

M. Danstet vient répondre alors au garde des sceaux. Le député libéral du Nord n'obéit pas aux injonctions mauvaises d'une opinion publique sur l'application d'une peine existante. Tous les faits de ces dernières années démontrent l'efficacité de

MAGNIFIQUE PRIME

Pour avoir droit à cette prime, il faut envoyer \$3.00 pour une année d'abonnement s'étendant sur 1909.

Les abonnements spéciaux à prix réduits ne peuvent bénéficier de cette prime.

CE CRAYON A L'ENCRE

appelé "style" ou "stylo", est une nouveauté très en vogue aux États-Unis. Il est en voie de détrôner la plume-fontaine.

Ce crayon d'un fini et d'un poli achevés, est fabriqué avec le CACUT-CHOC VULGANISÉ le plus fin, de couleur terra-cotta, est sans égal comme apparence et durabilité et est de beaucoup supérieur à la plume-fontaine ordinaire parce qu'il est permanent et sa construction est moins délicate et il n'est pas sujet à se déformer. Ce crayon à l'encre se détache partout à \$2.00 et nous pouvons l'offrir en prime pour un temps limité, aux abonnés réguliers qui paient \$3.00 par année.

Naturellement cette prime n'est offerte qu'aux abonnés réguliers et aux nouveaux abonnés payant trois piastres par année pour la campagne, et quatre piastres par année pour la ville.

Un crayon à l'encre offert gratuitement aux abonnés qui paieront

D'AVANCE

leur abonnement au "Canada" ou aux personnes qui prendront un nouvel abonnement à notre journal.

Toute personne qui paiera \$6.00 pour deux années d'abonnements, année courante et année à venir, recevra deux primes, un Vétérinaire des Villes et des Campagnes, magnifique volume de 480 pages et un Crayon à l'encre.

NOTRE NOUVEAU FEUILLETON

Nos lecteurs trouveront aujourd'hui, en page neuf, le premier numéro de notre nouveau feuilleton, "Fleur des Ruines", par M. Arthur Dourliac, lauréat de l'Académie Française.

DIVISION ST-LOUIS

Listes électorales

Les personnes qui habitent la division St-Louis et qui désirent faire inscrire leur nom sur la liste électorale, pourront s'adresser soit au bureau du "Canada", soit à la pharmacie Goyette, rue Ste-Catherine, à l'angle de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Ainsi que nous l'avons déjà expliqué, le nom des propriétaires et locataires est déjà inscrit sur la liste municipale. Ce sont les électeurs qualifiés sur leur revenu ou comme fils de propriétaire qui doivent venir à faire inscrire leur nom d'ici au 20 décembre.

LA MAJORITE LIBERALE DE L'ILE DU P. E.

Une dépêche de Charlottetown nous apprend que, sur décompte officiel, le premier ministre Hazzard de l'île du Prince-Edouard a regagné la division du comté de Prince, où on avait déclaré M. Delaney, conservateur, élu à la récente élection provinciale.

Le capitaine Read, libéral, était une voix en minorité; et le rejet de deux bulletins marqués pour Delaney contre un marqué en sa faveur a laissé les deux adversaires avec le même nombre de votes. L'officier rapporteur a alors donné son vote prépondérant en faveur du capitaine Reid.

Par suite, l'état des partis est maintenant: libéraux, 17; conservateurs, 13, ce qui laisse une majorité de 4 à l'hon. M. Hazzard.

BANQUET

Le Women Canadian Club donnera demain, au "Royal Victoria College", un banquet à 11-4 p.m., auquel assisteront le gouverneur général, lord Grey, Lady Grey, ainsi que Lady Evelyn Grey.

EUCHRE

Il y aura, ce soir, un très chic "euchre" donné par les membres de la Société des Artisans — succursale de Ludger Gravel — aux Salons Artistiques, No 88 rue St-Denis. On nous assure que les prix seront nombreux et beaux.

VERMOUTH SEC

NOILLY PRAT & CIE

SANS ÉGALE POUR COCKTAILS
S'EMPLOIE NATURE OU AVEC EAUX GAZEUSES
LAW YOUNG & CO. MONTREAL

LES MERCREDIS DE LAVAL

Le "Discours sur l'histoire universelle", de Bossuet

En nous rendant, hier soir, à l'Université Laval pour entendre la conférence du mercredi sur le "Discours sur l'histoire universelle" de Bossuet, nous n'espérions guère entendre M. Gillet historien, mais bien plutôt M. Gillet critique littéraire. Cependant nous devons dire que nous avons entendu les deux, et l'historien nous a été toute une révélation; c'est peut-être à cause de cela que nous l'avons goûté plus que la critique.

Nous avions bien entendu M. Gillet, l'an dernier, parler de l'Espagne et peindre en quelques phrases le côté faufanon, matamore, don quichotte de l'Espagnol à travers les siècles, mais cette page d'histoire qu'il nous a donnée hier soir nous l'a montré sous un jour tout nouveau.

M. Gillet nous a croqué en quelques pages délicieuses toute la physiologie du règne de Louis XIV et de la vie de son cancer de fils. Bossuet dit lui-même que le Dauphin était une bête, et le conférencier mis en verve par l'antithèse de ce père, homme de génie, et de ce fils, âne d'importance, a fait ressortir avec l'ironie la plus mordante, toute la stupidité de l'élève de Bossuet, en s'aidant d'une page de Saint-Simon.

Cette partie de la conférence a été sans nul doute la plus intéressante et, sans Dieu! il faut bien le dire, la fin ne fut pas le régal qu'avait fait espérer le début. Il nous a semblé que M. Gillet ne s'était pas assez imprégné de son vrai sujet et qu'il n'avait pas assez traité de "Discours" lui-même au profit des choses, en somme, corollaires. Ainsi le début est pris par cette page d'histoire, très belle, on ne saurait le nier, puis, c'est une longue réponse aux critiques de Voltaire et autres; et l'on passe immédiatement après une très courte étude du "Discours" — c'est déjà la fin — à l'idée maîtresse de Bossuet dans son œuvre toute entière, la providence divine, pour terminer par quelques considérations antisémites et une réfutation de Spinoza.

Une étude plus approfondie du Discours eût été, il semble, plus intéressante; on aurait pu si facilement couper dans la péroraison un peu diffuse et même si l'on avait sacrifié les belles pages sur Louis XIV et son fils. Ces restrictions faites, résumons la conférence. Entre Amyot et Bossuet, dit M. Gillet, il y a s'en dire qu'il y a plusieurs œuvres dignes de mention, par exemple l'"Histoire universelle" d'Alexandre Dumas, l'"Histoire des rois", la "République" de Jean Bodin, l'inspiration de Montesquieu, mais je n'entends parler que des ouvrages qui font la pensée, qui entrent encore dans la composition de nos pensées, qui conservent de l'actualité et qui exercent encore un droit sur la conscience humaine, des classiques, quoi! Nous n'étudierons que des chefs-d'œuvre et le "Discours sur l'histoire universelle" de Bossuet est probablement le plus beau de tous. Ce volume fut écrit pour le Dauphin, fils de Louis XIV dont Bossuet était le précepteur.

On a beaucoup critiqué cette œuvre, Taine disait dédaigneusement que c'était un "livre fait pour un enfant". Il y a cependant plusieurs de nos grands génies français qui ont été précepteurs des fils de Rois; ainsi Amyot fut le précepteur de Charles IX et de Henri III; Fénelon écrivit Télémaque pour son élève, le duc de Bourgogne; Pascal désira fortement former un prince, même Rousseau pour satisfaire cette passion enseignante qui semble être dans notre sang, écrivit Émile. Je ne crois donc pas que le mot de Taine rabaisse le "Discours" surtout quand je pense que le livre de Michelet, le plus beau avec celui de Bossuet, est un manuel scolaire le "Précis de l'Histoire de France jusqu'à la Révolution".

Bossuet prit sa tâche très au sérieux, mais son élève était tellement bête qu'il n'y avait rien à en tirer et malgré le respect et le culte de Bossuet pour la maison de France, il avoue quelque part qu'il en était réduit à espérer contre toute espérance.

C'est ici que se place la belle page d'histoire dont nous parlons plus haut et qui résumant de peur de la dépasser.

Ce volume, continue le conférencier, est le seul que Bossuet ait songé à publier avec deux ou trois oraisons funèbres; il en comprenait lui-même l'intense valeur.

A cause de son titre d'"histoire universelle" plusieurs critiques, Voltaire en tête, ont prétendu que Bossuet avait complètement raté son but et qu'il avait oublié énormément de choses, ainsi il n'a pas parlé de la Chine, ni de l'Amérique, ni d'un grand nombre d'autres pays; mais il faut bien se rappeler que Bossuet écrivait au 17^e siècle, avant notre temps et surtout avant la critique moderne qui a découvert tant de choses. Il ne faut pas reprocher à Bossuet d'ignorer en 1675 ce que l'on ne sait que depuis 1800 et puis en somme, qu'ajoutent à l'histoire de la pensée humaine des peuples comme les Cafres les Lapons, les Sarrasins, les Tibétains et tant d'autres. Renan disait que l'histoire universelle comprend trois histoires: la juive, la grecque et la romaine. Toute la civilisation dans laquelle nous vivons s'est développée dans le monde, de l'Hind à l'Évangile, Bossuet ne s'est donc pas trompé et même il eût pu retrancher encore de son "Discours" l'Égypte et l'Assyrie et cependant son œuvre eût été universelle.

Cette œuvre est l'une des plus belles qui existent: tout se sent dans

DECES

THEORET — A Montréal, le 2 décembre 1908 à l'âge de 2 ans et 2 jours, Marie-Adèle-Thérèse, enfant bien-aimée de P. Théoret, épouse de J. Théoret. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant.

Le convoi funéraire partira de la demeure de son père au No 37 St-Dominique à 9 h. 30, pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 207-2-D-8.

PATENAUD — En cette ville, à l'âge de 81 ans et 7 mois, est décédé, M. Benjamin Patenaud, de Notre-Dame-de-Grâce, antérieurement commerçant de fruits de Montréal à Québec. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 décembre.

Le convoi funéraire partira de la demeure de M. Régis Patenaud, No 505 rue LaSalle, à 7 heures, pour se rendre à l'église de Notre-Dame-de-Grâce où la cérémonie aura lieu à 9 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 207-1-D.

CARMEN ET LE TROUVERE AU MAJESTE

Le public plus nombreux applaudit l'œuvre de Georges Bizet

Nous avons assisté hier soir à une représentation de Carmen que nous ne pouvons qualifier autrement que d'étrange. Nous ne disons pas que ce fut mal, nous aurions du reste mauvaise grâce à le dire, attendu que le nombreux public qui assistait à la représentation, ne ménagea pas ses applaudissements aux interprètes, mais ce que nous entendons par étrange, c'est une nouvelle conception de l'œuvre de Bizet.

Bien des fois, nous avons entendu "Carmen", dans le passé. Nous l'avons même entendu par Calvé, et cette fois nous sommes obligés de dire que nous sommes restés interloqués, tant la conception dans tous ses détails, était différente, tant au point de vue mise en scène, qu'au point de vue interprétation. Nous ne tenons pas plus qu'il ne faut à la tradition et si une artiste nous servait une Carmen aussi dramatique que celle de Madame Calvé, mais de façon différente, nous n'hésiterions pas à nous incliner devant son talent.

Il ne faut pas oublier que la Carmen, de Mérimée que sut si bien mettre au théâtre musical, le compositeur Bizet, était d'abord une aventure et qu'il serait malséant de lui demander et la correction de manières et la distinction des héroïnes ordinaires de théâtre.

La belle cigarière de Séville qui fit de Don José sa victime et le rendit criminel par la jalousie qu'elle lui inspira en lui préférant le torréador Escamillo, ne pouvait pas être une femme à sentiments délicats. Tout chez elle, doit être noué à l'extrême, l'amour n'est plus l'amour, c'est la passion, c'est aussi et surtout le caprice, le caprice irréfléchi, le bégayement irraisonné et dominateur qui ne dure qu'un moment sans s'inquiéter des conséquences.

C'est pourquoi ce rôle de Carmen peut être compris et rendu de tant de manières différentes. C'est aussi la raison qui nous fait ne pas blâmer le jeu, parfois trop abondant de Mme R. Duce-Mérola. C'est une création absolument différente de celle de Mme Calvé, mais non sans mérite et défauts.

Cette artiste n'a pas une grande voix, elle n'a pas même une voix suffisante pour ce rôle si dramatique de Carmen; seulement supplée à ce défaut par un mouvement scénique peu ordinaire.

Nous l'avons surtout trouvée très dramatique dans la scène de la mort du quatrième acte, scène qui fut plutôt jouée admirablement que chantée.

Quant à l'Habanera, "L'amour est enfant de Bohème", nous nous attendions à plus d'applaudissements de la part du public.

Mme Mérola fut bien secondée par Mlle Julia Allen qui, dans le rôle de Michaëla, sut réunir tous les suffrages, et M. Henri M. Barron, qui fit de Don José très dramatique et très dans la note.

M. G. Zaza, dans le rôle d'Escamillo, enleva son auditoire avec les couplets du Torréador, en dépit d'une voix que nous eussions préférée plus forte.

Les autres solistes ont eu leur bon part de succès. Le quintette des contrebandiers, chez Lillas Pastia, le chœur du Torréador et celui des contrebandiers, au troisième acte, furent bien rendus.

Nous nous demandons, par contre, pourquoi le duo du duo, du troisième acte, a été ainsi tronqué?

Somme toute, ce fut une belle représentation.

LA DEMONSTRATION A M. GAUDET

C'est ce soir qu'a lieu, à la salle Dédé, 5 rue Garnier, la grande démonstration faite à M. Victor Gaudet par les membres des Clubs Choquet et Féry.

Parmi les personnes qui ont accepté l'invitation d'être présentes, on remarque: MM. Dubeau, député de Joliette; Éremont, député de Berthier; Décarie, député d' Hochelaga; Séguin, député de l'Assomption; A. Geoffroy, député de Verchères; P. Du Tremblay et autres.

vement n'est que le chef-d'œuvre de l'ordre. Il est d'un poète ce discours et d'un peintre incomparable. La poésie de l'histoire n'a pas été inventée de nos jours et si elle a manqué à Montesquieu et à Voltaire, la révolution qu'opéra plus tard Chateaubriand n'aurait rien appris à Bossuet. Dans toute son œuvre, plus particulièrement dans l'oraison funèbre d'Henriette de France et beaucoup dans le "Discours", l'idée maîtresse de Bossuet fut la divine providence. C'est la punition éduquée qui lui inspire à Bossuet ses plus belles pages sur ce sujet. Toute la seconde partie du "Discours" est consacrée à réfuter Spinoza et c'est à un tel point que l'on a dit avec beaucoup de vérité que pour bien comprendre le "Discours", il fallait toujours avoir Spinoza à la main.

R. V.

La Cie S. CARSLY, Limitée

LE MAGASIN FINE A G. P. M.

JEUDI, 3 DEC. 1908.

Réductions dans les Habillements d'Hommes et de Garçonnetts

Voici Quelques Articles :

Pardessus pour hommes et jeunes gens, 50 pouces de long, devant ample en beaver et melton noirs, de fabrication anglaise, col de velours et doublure en drap italien, dernière coupe et style récent. \$8.25
Pardessus Colège, pour hommes et jeunes gens, grande longueur. Ustensiles de plus à la mode, cette saison, en cheviotte grise écossaise doublée en taffetas écossais. Pardessus très confortable, très chaud et du meilleur modèle que vous puissiez acheter. Spécial \$12.50
Pardessus pour hommes en tricot, parement double collet tempête, doublure épaisse, très utile pour ceux qui sont exposés aux intempéries. Prix spécial \$17.00
En réelle cheviotte irlandaise caraculée. \$18.00
Casquettes d'hiver pour garçonnetts, en tweed gris et en velours à côtes, avec bande en fourrure. 48c
Casquettes Golf marine, pour garçonnetts, avec bande intérieure en fourrure. 42c
Tricot (Sweaters), tout laine, pour garçonnetts, coutures invisibles, la meilleure fabrication en gris khaki et bleu-marine. 79c
Autres fabrications, depuis. 44c
Pantalons courts, pour garçonnetts, faits avec des coupons de fabrication, très forts, doublés au système grise, genoux et fond doublés. Spécial, 15c. \$1.25
Pardessus Colège et Chesterfield, pour garçonnetts, à large collet, boutons, col de velours, en brun et gris. Doublés de fort satin fin. Collet chaud et bien ajusté. \$3.95, \$5.95, et bien ajusté. \$10.00
Pardessus de fantaisie, genre Buster Brown et Russe, pour garçonnetts, grand assortiment. Spécial \$3.50 à \$6.00
Reeler en Nap épaïs, pour garçonnetts, chaudement doublé. Spécial \$7.35 à \$10.00
Capuchons en étoffe couverture à couture boutonnée de rouge, doublés en flanelle. Spécial, \$6.00 \$3.65 et \$5.00

La Cie S. CARSLY, Limitée

LES PORTS D'ANVERS ET DE LIVERPOOL

INTERESSANTE CONFERENCE DE M. DEBRAY, HIER, A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE.

Administration et outillage des deux ports. — L'avenir du port d'Anvers.

L'assemblée générale de la Chambre de Commerce d'hier, avait été remise au soir pour permettre à un plus grand nombre de membres de bénéficier de la très instructive conférence de M. DeBray, directeur de l'école des hautes études commerciales.

M. DeBray, assura, qu'il était très heureux de l'éloge que le président avait bien voulu faire de lui, ou plutôt du directeur de l'école des hautes études commerciales, car c'est comme tel, "dit-il", que je le reçois.

Le sujet de ce soir, dit le conférencier, est d'un grand intérêt et d'une importance, puisqu'il a trait aux voies de communications, qui font la fortune d'un pays. L'administration comparée des ports de Liverpool et d'Anvers fut le sujet de la première partie de la conférence.

Le conférencier développa d'abord ce côté théorique de la question. Il démontra les avantages qu'il y avait pour un port à être administré, par une commission exclusive, consacrée à cette fonction, comme c'est le cas à Liverpool.

Il signala à ce sujet, le progrès qu'avait fait en Europe, le système de l'autonomie des ports, qui, il y a quelques années à peine, n'aurait pu s'y introduire sans révolutionner les idées reçues.

L'administration du port d'Anvers, le contre-pied, pour ainsi dire de celui de Liverpool, est confiée à deux échelons.

Le conseil de ville et l'état se partagent le travail. Il y a moins d'ordre et moins d'économie qu'à Liverpool. Ce que l'état fait, coûte toujours plus cher, et, comme les frais du port sont prélevés sur les droits de douane, ce surcroît de dépenses retombe donc sur les marchands.

En passant, le directeur de l'école des hautes études, fait remarquer que ce même système est en vigueur dans tous les ports de France, et que M. Marcel Dubois l'avait souligné comme étant l'une des raisons qui retardent le relèvement des ports de France. Une autre raison, très importante, dit en manière de digression, M. DeBray, c'est que l'avenir est aux ports qui expédient beaucoup de fret pondéreux, mais comme la France exporte surtout des objets de luxe, bijouterie, horlogerie, soierie, œuvres d'art, etc., elle ne pourra jamais augmenter énormément ses navires à fort tonnage. Dans quelques années, le Japon et le Canada la devanceront, comme l'ont déjà dépassé les États-Unis et l'Allemagne.

En attaquant la seconde partie de la conférence, accompagnée de projections lumineuses, M. DeBray explique la différence d'outillage entre les ports de Liverpool et d'Anvers.

Un port peut se construire de deux manières: à accostage, ou à docks. Le port de Liverpool est à docks, celui d'Anvers à accostage.

La première construction est beaucoup supérieure, mais à cause de la grande différence de niveau entre la marée haute et la marée basse, à Liverpool, on n'a pu l'adopter.

Il y a encore une autre différence, que les projections ont démontré à l'évidence entre Anvers et Liverpool: la première est une ville de transit, et l'autre une ville d'entrepôt.

Il y a, conséquemment beaucoup plus de trafic à Anvers qu'à Liverpool, comme l'attestent ses 320 kilomètres de chemins de fer contre 120, seulement, à Liverpool.

M. DeBray, assure, qu'après la mise à exécution du projet d'agrandissement, le port d'Anvers sera le mieux organisé au monde; pour très peu de temps, sans doute, car il faut compter avec le progrès.

Cet agrandissement aura d'incalculables avantages. De ce chef, les pilotes, les engorgements, des couées étroites par les glaçons, les collisions, etc., seront supprimés.

M. DeBray, a eu en terminant, une attention délicate pour ses auditeurs. Il avait émis, parmi ses projections, quelques vues sur le Canada, dont il s'est servi au cours de quelques conférences données en Belgique, pour mieux faire connaître à sa patrie, dit-il, son pays d'adoption.

OU LUNCHER ?

Café Kraussman, 80 St-Jacques

Hôtels en 101 et en bouteilles Würzburger, Hofbräu Pilsner et Kulmbacher. Lunch de 12 à 3 h. p.m., à la carte jusqu'à 8 p.m. Soupers sur le pouce jusqu'à minuit. Salle à dîner amicale au deuxième étage pour dames et messieurs. 108-D-n.

Table d'Hôte ou à la Carte CAFE LA PLAGA

80 RUE ST-JACQUES

Service de premier ordre.

207-d-n

HOTEL ARBOUR

LETOURNAU & DESORMIERES Propriétaires

Limousines, Cabs de 1er choix, 185 et 187 Rte. St-Lauront

Bel E., 4810, Montréal. 202-n-n.

Dr J. G. A. GENDREAU.

Tell Bell Main. 218. — 62 Euevart St-Lauront

CHIRURGIEN-DENTISTE MONTREAL

Now dents sont traités

belles, naturelles, par

Dentaire Français

Américain (la

compagnie) 102 rue Saint-Denis, Montréal.

23-ma-j-h-d-n.

COMMISSION DE L'HOTEL DE VILLE

Le nouveau guide de Montréal. —

La toiture du château de Rame-

say.

A sa réunion d'hier après-midi, la commission de l'hôtel de ville, sous la présidence de l'échevin Lespérance, s'est occupée de plusieurs questions d'administration et a décidé entre autres choses de se priver des services du traducteur anglais de la "Gazette Municipale" après une discussion assez longue. On a aussi décidé de donner une annonce de \$150 à l'International Ry. Guide Coy., qui se charge d'annoncer convenablement Montréal aux étrangers pour cette somme.

Enfin, comme la toiture du Château de Ramezay est en très mauvais ordre, on a résolu de demander une somme de \$1200 aux finances pour la réparer.

A MAISONNEUVE

Le conseil municipal de Maisonneuve a adopté la requête du capitaine Marchessault, faisant application pour la charge de feu le chef G. F. Benoit. Le chef Marchessault aura un traitement de \$20.00 par semaine; il prendra possession de ses appartements à l'Hôtel-de-Ville dès qu'ils seront devenus vacants.

M. George Comtois a été nommé au poste de sous-chef.

Le rapport du comité général du conseil, adopté, comporte la nomination des échevins Alex. Michaud et Oscar Dufresne pour représenter la municipalité dans le comité de l'Exposition Industrielle de Montréal.

Les ouvriers demeurés sans emploi depuis la suspension des travaux subventionnés par l'emprunt, se plaignent du manque d'ouvrage et demandent par la bouche de l'échevin Michaud que le conseil leur donne de l'emploi.

Une vive discussion s'engagea entre ce dernier et l'échevin Deblin, et fut arrêtée au moment où elle devenait trop acerbe, en passant à autre chose. Ce qui contourna la question.

Le conseil a décidé d'autoriser le surintendant de la Voirie à procurer des bottes, des caoutchoucs et des coiffures imperméables aux cantonniers de la municipalité.

LE NOUVEAU TARIF POSTAL

Un de nos abonnés, nous écrit pour nous demander quel est le nouveau tarif d'affranchissement postal.

Le bulletin mensuel, affiché dans tous les bureaux de postes, donne le tableau suivant:

TAUX DES LETTRES LOCALES: Le taux de l'affranchissement des lettres locales confiées à la poste en deca des limites de la ville et dans le circuit des districts avoisinants servis par facteurs, comprenant, Westmount, Delorimier, Outremont, Mile-End, Maisonneuve, Verdun, Saint-Paul, Boulevard Saint-Paul, est maintenant d'un centin par once ou fraction d'une once.

Dans les villages où le service n'est pas fait par des facteurs le taux des lettres locales est de deux centins.

Pour l'envoi des lettres en dehors des limites de la ville ou des endroits sus-nommés, aux lieux n'est pas changé et l'on doit affranchir d'un timbre de deux centins.